COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

COGECO annonce de solides résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013

- ***Croissance de 35,6 % de son bénéfice opérationnel avant amortissements[(1)]***
- ***Augmentation du bénéfice des activités poursuivies de 91,9 %***
- ***Conclusion fructueuse de l'acquisition de Peer 1 Network Entreprises, Inc. par Cogeco Câble***

Montréal, le 10 avril 2013 – COGECO inc. (TSX : CGO) (« COGECO » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013 clos le 28 février 2013, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2013, lesquels comprennent les résultats opérationnels d'Atlantic Broadband (« ABB ») portant sur une période de trois mois et ceux de Peer 1 Network Enterprises, Inc. (« PEER 1 ») portant sur une période de un mois :

- Les produits ont augmenté de 32,7 %, pour atteindre 458,5 millions $, et de 19,3 %, pour atteindre 825,1 millions $;
- Le bénéfice opérationnel avant amortissements a augmenté de 35,6 % par rapport à celui du deuxième trimestre de l'exercice 2012, pour s'établir à 196,0 millions $, et de 23,8 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, pour s'établir à 352,5 millions $;
- Le bénéfice de la période des activités poursuivies a totalisé 56,5 millions $ au deuxième trimestre, comparativement à 29,4 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La progression du bénéfice pour le trimestre est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements provenant en grande partie des acquisitions, dans le secteur de la câblodistribution, d'ABB et de PEER 1, laquelle a été contrebalancée en partie par les frais d'acquisition et l'augmentation des charges financières relatifs à ABB et à PEER 1. Au premier semestre de l'exercice 2013, le bénéfice de la période des activités poursuivies s'est élevé à 103,6 millions $, comparativement à 74,0 millions $ au premier semestre de l'exercice 2012. Pour le semestre clos le 28 février 2013, la hausse est principalement attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements provenant essentiellement de l'acquisition d'ABB, contrebalancée en partie par les frais d'acquisition et l'augmentation des charges financières relatifs à ABB et à PEER 1 ainsi que l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat;
- Le bénéfice de la période s'est chiffré à 56,5 millions $ au deuxième trimestre, comparativement à 81,5 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au premier semestre de l'exercice 2013, le bénéfice de la période s'est élevé à 103,6 millions $, comparativement à 129,4 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce recul pour les deux périodes est essentiellement imputable au bénéfice de l'exercice précédent tiré de la filiale portugaise, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), présentée dans les activités abandonnées et cédée le 29 février 2012, lequel a été contrebalancé en partie par les augmentations du bénéfice opérationnel avant amortissements, des charges financières et des frais d'acquisition relatifs à ABB et à PEER 1 ainsi qu'à l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat;
- Les flux de trésorerie nets[(1)] ont atteint 34,4 millions $ pour le deuxième trimestre, comparativement à 18,0 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au premier semestre, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 53,0 millions $, comparativement à 44,3 millions $ au premier semestre de l'exercice 2012. L'augmentation des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières, les frais d'acquisition relatifs aux acquisitions d'ABB et de PEER 1 ainsi que l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles;

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

- Un dividende trimestriel de 0,19 $ l'action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, ce qui représente une augmentation de 0,01 $ l'action, ou 5,6 %, par rapport au dividende de 0,18 $ l'action versé au deuxième trimestre de l'exercice 2012. Les versements de dividendes au premier semestre de l'exercice 2013 ont totalisé 0,38 $ l'action, contre 0,36 $ l'action à l'exercice 2012;

- Pour l'exercice 2013, dans le secteur de la câblodistribution, le nombre d'unités de service primaire[(1)] a augmenté de 7 463 pour le deuxième trimestre et de 22 543 pour le premier semestre de l'exercice 2013. Au 28 février 2013, le nombre d'unités de service primaire consolidé s'est élevé à 2 486 350, dont 1 984 555 proviennent du secteur des Services de câblodistribution canadiens et 501 795 du secteur des Services de câblodistribution américains;

- Le 31 janvier 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition de 96,57 % des actions émises et en circulation de PEER 1 par voie d'une offre publique d'achat (l'« offre ») d'une valeur d'environ 649 millions $. Le 3 avril 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition des 3,43 % d'actions émises et en circulation restantes de PEER 1 pour une contrepartie en trésorerie de 17 millions $, conformément aux dispositions en matière d'acquisition forcée de l'article 300 de la *Business Corporations Act* (« Colombie-Britannique »). Aux fins de la réalisation de l'offre, Cogeco Câble a obtenu des facilités de crédit garanties d'un montant d'environ 650 millions $, venant à échéance en 2017, auprès d'un consortium de prêteurs. PEER 1 est l'un des premiers fournisseurs d'infrastructure Internet au monde et se spécialise dans les domaines de l'hébergement géré, des serveurs attitrés, des services d'informatique en nuage et de la co-implantation. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Câble et valorise ses initiatives stratégiques par l'augmentation de la portée de l'entreprise dans un secteur attrayant qui offre des perspectives de croissance importantes pour des plateformes de centres de données informatiques à la fine pointe de la technologie. En plus des quelque 11 000 clients à qui elle offre actuellement ses services, la Société desservira également des entreprises supplémentaires à l'échelle mondiale grâce à 23 centres de données et à 21 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe. Le centre de réseau principal et siège social de PEER 1 restera situé à Vancouver.

« Nous sommes satisfaits des résultats favorables obtenus au deuxième trimestre de l'exercice 2013 », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de COGECO inc. « La filiale de câblodistribution maintient sa trajectoire et continue d'afficher une croissance stable, au sein même de l'entreprise et grâce à des acquisitions. Les résultats du premier trimestre d'ABB, qui constitue une composante de Cogeco Câble, ont été conformes aux attentes. Je suis convaincu de la capacité continue de cette filiale à fournir un rendement et un apport favorables aux objectifs de COGECO », a ajouté M. Audet.

« En ce qui concerne Cogeco Diffusion inc., nous sommes satisfaits des cotes d'écoute obtenues pour nos stations de radio, qui confirment notre position de chef de file dans le marché montréalais ainsi que de notre bonne performance dans la plupart de nos autres marchés partout dans la province de Québec. En outre, nos activités ayant trait à la publicité dans les transports collectifs, Cogeco Métromédia, obtiennent les résultats escomptés », a conclu M. Audet.

AU SUJET DE COGECO

COGECO est une entreprise de télécommunications diversifiée. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Câble, COGECO fournit à sa clientèle résidentielle des services de Télévision analogique et numérique, d'Internet haute vitesse (« IHV ») ainsi que de Téléphonie. Cogeco Câble exerce ses activités au Canada sous le nom de marque Cogeco Câble au Québec et en Ontario, ainsi qu'aux États-Unis, par l'entremise de sa filiale Atlantic Broadband, dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, au Maryland, au Delaware et en Caroline du Sud. Par l'intermédiaire de ses filiales Cogeco Services Réseaux et PEER 1 Hosting, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services d'hébergement de TI, de technologie de l'information et de communications (centre de données informatiques, co-implantation, hébergement géré, infrastructure d'informatique en nuage et connectivité) grâce à 23 centres de données informatiques, à des réseaux de fibre bien développés à Montréal et à Toronto ainsi qu'à des points de présence en Amérique du Nord et en Europe. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Diffusion, COGECO détient et exploite, à l'échelle du Québec, 13 stations de radio offrant une programmation variée et complémentaire destinée à un large éventail d'auditoires, ainsi que son agence de nouvelles, Cogeco Nouvelles. Cogeco Diffusion exploite également Métromédia, une entreprise de représentation spécialisée dans le domaine de l'affichage publicitaire dans les transports collectifs qui détient des contrats exclusifs de représentation au Québec, où elle représente également ses partenaires d'affaires actifs dans d'autres marchés canadiens. Les actions subalternes à droit de vote de COGECO sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CGO). Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

(1) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.

Source : **COGECO inc.**
Pierre Gagné
Premier vice-président et chef de la direction financière
Tél. : 514-764-4700

Renseignements : **Médias**
René Guimond
Vice-président, affaires publiques et communications
Tél. : 514-764-4700

Conférence téléphonique pour les analystes financiers :

Le jeudi 11 avril 2013 à 11 h (HAE)
Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler cinq minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : **1-866-322-8032**
Numéro d'accès international : **+ 1-416-640-3406**
Code de confirmation : **4371097**
Par Internet, au www.cogeco.ca/investisseurs

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 11 juillet 2013, veuillez composer un des numéros suivants :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : **1-888-203-1112**
Numéro d'accès international : **+ 1-647-436-0148**
Code de confirmation : **4371097**

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Trimestre et semestre clos le 28 février 2013

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars sauf la croissance des unités primaire et les données par action)	Trimestres clos			Semestres clos		
	28 février 2013	29 février 2012	Variation	**28 février 2013**	29 février 2012	Variation
	$	$	%	**$**	$	%
Opérations						
Produits	**458 501**	345 613	32,7	**825 109**	691 636	19,3
Bénéfice opérationnel avant amortissements[1]	**195 968**	144 518	35,6	**352 548**	284 779	23,8
Bénéfice opérationnel	**102 464**	58 931	73,9	**185 741**	133 573	39,1
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**56 517**	29 449	91,9	**103 612**	73 973	40,1
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	52 047	—	**—**	55 446	—
Bénéfice de la période	**56 517**	81 496	(30,7)	**103 612**	129 419	(19,9)
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**16 899**	25 089	(32,6)	**35 386**	43 859	(19,3)
Flux de trésorerie						
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**157 095**	126 455	24,2	**151 090**	136 025	11,1
Flux de trésorerie liés aux opérations[1]	**140 413**	105 153	33.5	**242 203**	209 892	15,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**106 019**	87 186	21,6	**189 174**	165 590	14,2
Flux de trésorerie nets[1]	**34 394**	17 967	91.4	**53 029**	44 302	19.7
Situation financière[2]						
Immobilisations corporelles	**—**	—	—	**1 752 195**	1 343 904	30,4
Total de l'actif	**—**	—	—	**5 406 525**	3 103 919	74,2
Endettement[3]	**—**	—	—	**3 137 780**	1 180 971	—
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	**—**	—	—	**430 130**	397 799	8,1
Croissance des unités de service primaire[4]	**7 463**	12 280	(39,2)	**22 543**	58 459	(61,4)
Données par action[5]						
Bénéfice par action attribuable aux propriétaires de la Société						
Des activités poursuivies et abandonnées						
De base	**1,01**	1,50	(32,7)	**2,12**	2,62	(19,1)
Dilué	**1,00**	1,49	(32,9)	**2,10**	2,61	(19,5)
Des activités poursuivies						
De base	**1,01**	0,50	—	**2,12**	1,56	35,9
Dilué	**1,00**	0,50	—	**2,10**	1,55	35,5
Des activités abandonnées						
De base	**—**	1,00	—	**—**	1,07	**—**
Dilué	**—**	0,99	—	**—**	1,06	**—**

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS » du rapport de gestion.

(2) Au 28 février 2013 et au 31 août 2012.

(3) L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme, du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés.

(4) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.

(5) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

RAPPORT DE GESTION

Trimestre et semestre clos le 28 février 2013

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et aux événements, aux affaires, aux opérations, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats anticipés de COGECO et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats opérationnels et le rendement économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats opérationnels, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires, que COGECO juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Société avise le lecteur qu'en raison du ralentissement économique observé au cours des dernières années, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Société sont sujets à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Société. Il est impossible pour COGECO de prédire avec certitude l'incidence que les incertitudes économiques actuelles pourraient avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2012 de la Société ainsi que dans le présent rapport de gestion), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de COGECO. Ces facteurs comprennent les risques liés aux marchés et à la concurrence, à la technologie, aux développements sur le plan de la réglementation, aux charges opérationnelles, aux systèmes d'information, aux sinistres et aux autres éventualités, aux risques financiers liés aux besoins en capital, aux ressources humaines, à l'actionnaire détenant le contrôle et à la structure de détention, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion, les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes de la Société, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») compris dans le rapport annuel de 2012 de la Société.

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de COGECO sont d'offrir des services d'excellente qualité à ses clients et de maximiser la valeur pour les actionnaires en augmentant la rentabilité et en assurant une croissance continue des produits. Les stratégies mises en œuvre à cette fin, appuyées par un contrôle rigoureux des coûts et des processus d'affaires, sont propres à chaque secteur. Dans le secteur de la câblodistribution, les stratégies privilégiées pour atteindre les objectifs de COGECO sont la croissance soutenue de l'entreprise et l'amélioration constante des réseaux et des équipements. Les activités de radiodiffusion se concentrent, quant à elles, sur l'amélioration continue de la programmation en vue d'accroître la part de marché de la Société et, de ce fait, sa rentabilité. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en surveillant son bénéfice opérationnel avant amortissements[(1)], la croissance de ses unités de service primaire[(2)] et ses flux de trésorerie nets[(1)].

INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS

Pour le semestre clos le 28 février 2013, le bénéfice opérationnel avant amortissements a augmenté de 23,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012, pour s'établir à 352,5 millions $. À la suite de l'acquisition de Peer 1 Network Enterprises, Inc. (« PEER 1 ») dans le secteur de la câblodistribution, la direction a révisé ses projections du 14 janvier 2013 pour l'exercice 2013. Le bénéfice opérationnel avant amortissements devrait maintenant passer de 750 millions $ à 782 millions $. Pour plus de détails, veuillez consulter les projections révisées de l'exercice 2013 à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2013 ».

FLUX DE TRÉSORERIE NETS

Pour le semestre clos le 28 février 2013, COGECO a déclaré des flux de trésorerie nets de 53 millions $, comparativement à 44,3 millions $ pour le premier semestre de l'exercice précédent, représentant une hausse de 8,7 millions $. Cet écart est essentiellement attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières, les frais d'acquisition relatifs aux acquisitions d'Atlantic Broadband (« ABB ») et de PEER 1 ainsi que par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles. Pour tenir compte de l'acquisition de PEER 1, la direction a aussi révisé ses projections à l'égard des flux de trésorerie nets, les faisant passer de 175 millions $ à 150 millions $, en raison des acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs qui sont supérieures aux flux de trésorerie générés par PEER 1, des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition additionnels de 9 millions $ ainsi que des charges financières additionnelles de 17 millions $ liés à cette acquisition. Pour plus de détails, veuillez consulter les projections révisées de l'exercice 2013 à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2013 ».

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

Croissance des unités de service primaire et pénétration des offres de services

Au cours du semestre clos le 28 février 2013, le nombre d'unités de service primaire a atteint 2 486 350, dont 1 984 555 proviennent du secteur des Services de câblodistribution canadiens et 501 795, du secteur des Services de câblodistribution américains. Dans le secteur des Services de câblodistribution américains, le nombre d'unités de service primaire a augmenté de 7 121 au cours du trimestre, principalement en raison des services de Télévision et d'IHV. En ce qui a trait au secteur des Services de câblodistribution canadiens, le nombre d'unités de service primaire a augmenté à un rythme moins soutenu, pour s'établir à 342, comparativement à 12 280 pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la maturité des catégories de service et de la concurrence plus vive pour les services de télévision. Cogeco Câble maintient des initiatives de marketing ciblées dans le but d'accroître le niveau de pénétration de ses services.

CROISSANCE DE L'ENTREPRISE ET AUTRES

Le sondage BBM Canada réalisé à l'hiver 2013 dans la région de Montréal par *Portable People Meter* (« PPM ») révèle que 98,5 FM est la radio qui se classe à la tête du marché francophone de Montréal auprès de tous les auditeurs et dans la catégorie « hommes de deux ans et plus » (« 2+ »), tandis que Rythme FM a maintenu sa position de chef de file dans la catégorie « femme 2+ » parmi les stations musicales. Quant au marché anglophone de Montréal, *The Beat* est la radio qui se classe au premier rang dans la catégorie « femmes de 35 à 64 ans ». Dans les autres régions du Québec, nos stations de radio ont enregistré de bonnes cotes d'écoute.

Le 31 janvier 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition de 96,57 % des actions émises et en circulation de PEER 1 par voie d'une offre publique d'achat (l'« offre ») d'une valeur d'environ 649 millions $. Le 3 avril 2013, Cogeco Câble a conclu l'acquisition des 3,43 % d'actions émises et en circulation restantes de PEER 1 pour une contrepartie en trésorerie de 17 millions $, conformément aux dispositions en matière d'acquisition forcée de l'article 300 de la *Business Corporations Act* (« Colombie-Britannique »). Aux fins de la réalisation de l'offre, Cogeco Câble a obtenu des facilités de crédit garanties d'un montant d'environ 650 millions $, venant à échéance en 2017, auprès d'un consortium de prêteurs. PEER 1 est l'un des premiers fournisseurs d'infrastructure Internet au monde et se spécialise dans les domaines de l'hébergement géré, des serveurs attitrés, des services d'informatique en nuage et de la co-implantation. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Câble et valorise ses initiatives stratégiques par l'augmentation de la portée de l'entreprise dans un secteur attrayant qui offre des perspectives de croissance importantes pour des plateformes de centres de données informatiques à la fine pointe de la technologie. En plus des quelque 11 000 clients à qui elle offre actuellement ses services, la Société desservira également des entreprises supplémentaires à l'échelle mondiale grâce à 23 centres de données et à 21 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe. Le centre de réseau principal et siège social de PEER 1 restera situé à Vancouver.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les IFRS ».
(2) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.

Le 30 novembre 2012, Cogeco Câble a conclu l'acquisition d'ABB, un câblodistributeur indépendant fondé en 2003 qui compte près de 495 000 unités de service primaire et offre des services de Télévision numérique et analogique, d'IHV et de Téléphonie. Cette acquisition est un intéressant point d'entrée sur le marché américain, offrant une augmentation significative des unités de service primaire à fort potentiel de croissance, un excellent réseau d'infrastructure de qualité ainsi que la possibilité pour les dirigeants de la Société de faire bénéficier de leur savoir-faire et de leur expérience opérationnelle. La transaction, qui est évaluée à 1,36 milliard $ US, a été financée au moyen d'une combinaison d'espèces, d'un prélèvement sur le crédit à terme renouvelable existant de la Société d'un montant approximatif de 588 millions $ US et d'emprunts totalisant 660 millions $ US aux termes d'un nouveau financement garanti sans recours contracté par ABB. ABB, 12e câblodistributeur en importance aux États-Unis, exploite des réseaux de câblodistribution dans l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, au Maryland, au Delaware et en Caroline du Sud.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2013	29 février 2012	Variation	**28 février 2013**	29 février 2012	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**458 501**	345 613	32,7	**825 109**	691 636	19,3
Charges opérationnelles	**262 533**	201 095	30,6	**472 561**	406 857	16,1
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**195 968**	144 518	35,6	**352 548**	284 779	23,8

PRODUITS

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, les produits ont augmenté de 112,9 millions $, ou 32,7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 458,5 millions $. Pour le premier semestre, les produits ont totalisé 825,1 millions $, soit une augmentation de 133,5 millions $, ou 19,3 %, par rapport au premier semestre de l'exercice 2012. L'augmentation des produits pour les deux périodes est principalement attribuable aux résultats opérationnels du secteur de la câblodistribution et des produits générés par Métromédia CMR Plus Inc. (« Métromédia »), acquise au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2012.

Dans le secteur de la câblodistribution, les produits du deuxième trimestre de l'exercice 2013 ont augmenté de 111,9 millions $, ou 35,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 429,7 millions $. Pour le premier semestre, les produits se sont élevés à 757,6 millions $, soit une hausse de 124,4 millions $, ou 19,7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. Pour obtenir plus de détails sur les produits du secteur de la câblodistribution, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, les charges opérationnelles ont augmenté de 61,4 millions $, pour atteindre 262,5 millions $, soit une hausse de 30,6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice, les charges opérationnelles se sont élevées à 472,6 millions $, soit une hausse de 65,7 millions $, ou 16,1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. L'augmentation des charges opérationnelles est principalement imputable aux résultats opérationnels du secteur de la câblodistribution.

Pour le deuxième trimestre, les charges opérationnelles du secteur de la câblodistribution ont augmenté de 59,3 millions $, pour atteindre 230,9 millions $, soit une hausse de 34,5 % par rapport à l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice, les charges opérationnelles se sont élevées à 405,1 millions $, soit une hausse de 57 millions $, ou 16,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. Pour obtenir plus de détails sur les charges opérationnelles du secteur de la câblodistribution, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS

Principalement en raison d'une augmentation plus élevée des produits par rapport aux charges opérationnelles découlant en grande partie du secteur de la câblodistribution, le bénéfice opérationnel avant amortissements a augmenté de 51,5 millions $, ou 35,6 %, au deuxième trimestre, pour atteindre 196,0 millions $, et de 67,8 millions $, ou 23,8 %, au premier semestre de l'exercice 2013, pour atteindre 352,5 millions $, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats opérationnels de Cogeco Câble, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

CHARGES FIXES

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2013	29 février 2012	Variation	**28 février 2013**	29 février 2012	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Amortissements	**86 014**	85 479	0,6	**152 055**	151 098	0,6
Charges financières	**30 531**	16 110	89,5	**47 545**	33 888	40,3

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2013, la dotation aux amortissements est demeurée essentiellement la même, à 86,0 millions $ et à 152,1 millions $, respectivement, comparativement à 85,5 millions $ et à 151,1 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions récentes d'ABB et de PEER 1 (les « acquisitions récentes ») par Cogeco Câble et des acquisitions additionnelles d'immobilisations corporelles, contrebalancées par une charge d'amortissement plus élevée au cours de l'exercice 2012 liée à la réduction de la durée d'utilité de certains appareils résidentiels.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, les charges financières ont augmenté de 14,4 millions $, ou 89,5 %, pour s'établir à 30,5 millions $, comparativement à 16,1 millions $ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2012. Pour le premier semestre de l'exercice 2013, les charges financières ont augmenté de 13,7 millions $, ou 40,3 %, pour s'établir à 47,5 millions $, comparativement à 33,9 millions $ pour l'exercice précédent. L'augmentation des charges financières pour les deux périodes découle du coût du financement relié aux acquisitions récentes.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2013, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 15,4 millions $ et à 34,6 millions $, respectivement, comparativement à 13,4 millions $ et à 25,7 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces hausses sont principalement imputables à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements et aux réductions de l'impôt sur le résultat, au cours de l'exercice 2012, provenant de l'application de certaines mesures fiscales du budget fédéral 2011 qui ont limité les reports d'impôt pour les sociétés détenant une participation notable dans une société de personnes, lesquelles ont été contrebalancées en partie par l'augmentation des charges financières et par la structure d'imposition efficiente découlant des acquisitions récentes dans le secteur de la câblodistribution.

BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Pour le trimestre clos le 28 février 2013, le bénéfice de la période des activités poursuivies s'est élevé à 56,5 millions $, dont 16,9 millions $, ou 1,01 $ l'action, est attribuable aux propriétaires de la Société, comparativement à un bénéfice de la période des activités poursuivies de 29,4 millions $, dont 8,4 millions $, ou 0,50 $ l'action, est attribuable aux propriétaires de la Société pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 28 février 2013, le bénéfice de la période des activités poursuivies s'est élevé à 103,6 millions $, dont 35,4 millions $, ou 2,12 $ l'action, est attribuable aux propriétaires de la Société, comparativement à un bénéfice de la période des activités poursuivies de 74,0 millions $, dont 26,0 millions $, ou 1,56 $ l'action, est attribuable aux propriétaires de la Société pour la période correspondante de l'exercice précédent. La progression du bénéfice de la période des activités poursuivies pour le trimestre et le premier semestre de l'exercice 2013 est essentiellement attribuable à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, laquelle a été contrebalancée en partie par les frais d'acquisition relatifs aux acquisitions récentes et les augmentations des charges financières et de la charge d'impôt sur le résultat décrites ci-dessus.

BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2013, le bénéfice de la période s'est chiffré à 56,5 millions $ et à 103,6 millions $, respectivement, comparativement à 81,5 millions $ et à 129,4 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société s'est chiffré à 16,9 millions $, ou 1,01 $ l'action, comparativement à 25,1 millions $, ou 1,50 $ l'action, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2012. Pour le semestre clos le 28 février 2013, le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société s'est chiffré à 35,4 millions $, ou 2,12 $ l'action, comparativement à 43,9 millions $, ou 2,62 $ l'action, pour la période correspondante de l'exercice 2012. La diminution pour les deux périodes est essentiellement attribuable au bénéfice de l'exercice précédent tiré de la filiale portugaise, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), présentée dans les activités abandonnées et cédée le 29 février 2012, lequel a été contrebalancé en partie par les augmentations du bénéfice opérationnel avant amortissements, des charges financières et des frais d'acquisition relatifs aux acquisitions récentes.

La participation sans contrôle correspond à une participation d'environ 67,9 % dans les résultats de Cogeco Câble. Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2013, le bénéfice de la période attribuable à la participation sans contrôle s'est chiffré à 39,6 millions $ et à 68,2 millions $, respectivement, comparativement à 56,4 millions $ et à 85,6 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2012.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Activités opérationnelles				
Flux de trésorerie liés aux opérations	**140 413**	105 153	**242 203**	209 892
Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie	**12 757**	9 905	**(74 751)**	(64 781)
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	**(2 861)**	(914)	**(3 717)**	(1 676)
Impôt sur le résultat versé	**(18 211)**	(19 093)	**(62 459)**	(57 077)
Charge d'impôt exigible	**22 552**	25 971	**48 664**	47 290
Charges financières versées	**(28 086)**	(10 677)	**(46 395)**	(31 511)
Charges financières	**30 531**	16 110	**47 545**	33 888
	157 095	126 455	**151 090**	136 025
Activités d'investissement	**(735 466)**	(118 470)	**(2 172 678)**	(196 669)
Activités de financement	**610 653**	64 401	**1 847 625**	95 389
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	**705**	—	**705**	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités poursuivies	**32 987**	72 386	**(173 258)**	34 745
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités abandonnées[(1)]	**—**	47 237	**—**	49 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités poursuivies et abandonnées, au début	**9 278**	19 935	**215 523**	55 216
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités poursuivies et abandonnées, à la fin	**42 265**	139 558	**42 265**	139 558

(1) Pour plus de détails sur les flux de trésorerie attribuables aux activités abandonnées de la Société, se reporter à la rubrique intitulée « Cession d'une filiale et activités abandonnées » présentée à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au deuxième trimestre de l'exercice 2013, les flux de trésorerie liés aux opérations se sont établis à 140,4 millions $, comparativement à 105,2 millions $, soit une hausse de 35,3 millions $, ou 33,5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Au premier semestre, les flux de trésorerie liés aux opérations se sont établis à 242,2 millions $, comparativement à 209,9 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 32,3 millions $, ou 15,4 %. Les hausses pour les deux périodes sont essentiellement attribuables à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières et des frais d'acquisition relatifs aux acquisitions d'ABB et de PEER 1. Pour le deuxième trimestre, la variation des activités opérationnelles sans effet de trésorerie a donné lieu à des encaissements de 12,8 millions $, comparativement à 9,9 millions $ au deuxième trimestre de l'exercice 2012, principalement en raison d'une hausse des dettes fournisseurs et autres créditeurs comparativement à une baisse pour l'exercice précédent, partiellement contrebalancée par une hausse des créances clients et autres débiteurs pour l'exercice précédent. Pour le premier semestre, la variation des activités opérationnelles sans effet de trésorerie a donné lieu à des décaissements de 74,8 millions $, comparativement à 64,8 millions $ pour la période correspondante de l'exercice 2012, principalement en raison d'une baisse plus prononcée des dettes fournisseurs et autres créditeurs et par une baisse des provisions par rapport à une hausse pour l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par une hausse des produits différés et perçus d'avance et autres passifs, par rapport à une baisse pour l'exercice précédent.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2013

La filiale de la Société, Cogeco Câble, a conclu l'acquisition de PEER 1 le 31 janvier 2013 et l'acquisition d'ABB le 30 novembre 2012. Ces acquisitions ont été comptabilisées au moyen de la méthode de l'acquisition. De plus, Métromédia a aussi complété l'acquisition de la participation sans contrôle de 27,5 % dans l'une de ses filiales pour une contrepartie en trésorerie d'environ 0,5 million $.

La répartition préliminaire du prix d'achat de ces acquisitions, sujette à la finalisation de l'évaluation des actifs nets acquis, ainsi que l'acquisition de la participation sans contrôle de Métromédia se détaillent comme suit :

	Métromédia	PEER 1	ABB	TOTAL
	$	$	$	$
Contrepartie				
Versée				
Achat d'actions	**462**	**477 834**	**337 779**	**816 075**
Remboursement de dettes garanties et règlement des options en circulation	**—**	**170 872**	**1 021 854**	**1 192 726**
	462	**648 706**	**1 359 633**	**2 008 801**
Actifs net acquis				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**—**	**10 840**	**5 480**	**16 320**
Trésorerie soumise à restrictions	**—**	**8 729**	**—**	**8 729**
Créances clients et autres débiteurs	**—**	**12 772**	**9 569**	**22 341**
Charges payées d'avance et autres	**—**	**3 855**	**1 370**	**5 225**
Impôt sur le résultat à recevoir	**—**	**672**	**—**	**672**
Autres actifs	**—**	**3 328**	**—**	**3 328**
Immobilisations corporelles	**—**	**150 206**	**205 353**	**355 559**
Immobilisations incorporelles	**—**	**139 703**	**763 084**	**902 787**
Goodwill	**—**	**421 986**	**602 690**	**1 024 676**
Actifs d'impôt différé	**—**	**8 355**	**33 835**	**42 190**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	**—**	**(26 330)**	**(27 620)**	**(53 950)**
Provisions	**—**	**—**	**(721)**	**(721)**
Passifs d'impôt sur le résultat pris en charge	**—**	**(4 716)**	**—**	**(4 716)**
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs pris en charge	**—**	**(3 315)**	**(5 254)**	**(8 569)**
Dette à long terme prise en charge	**—**	**(1 735)**	**—**	**(1 735)**
Passifs d'impôt différé	**—**	**(58 682)**	**(228 153)**	**(286 835)**
Participation sans contrôle	**462**	**(16 962)**	**—**	**(16 500)**
	462	**648 706**	**1 359 633**	**2 008 801**

AJUSTEMENT POUR L'EXERCICE 2013 LIÉ À UN REGROUPEMENT D'ENTREPRISE AU COURS DE L'EXERCICE 2012

Au cours du deuxième trimestre, la Société a complété la répartition du prix d'achat de Métromédia, acquise le 26 décembre 2011. La répartition finale du prix d'achat de Métromédia se détaille comme suit :

	Répartition préliminaire	**Répartition finale**
	$	**$**
Contrepartie		
Versée		
Achat d'actions	36 860	**36 860**
Remboursement d'une dette garantie	2 140	**2 140**
	39 000	**39 000**
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise, au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % et payable en juin 2013	2 000	**2 000**
	41 000	**41 000**
Actifs net acquis		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 265	**3 265**
Créances clients et autres débiteurs	7 242	**7 364**
Charges payées d'avance et autres	57	**57**
Impôt sur le résultat à recevoir	234	**132**
Immobilisations corporelles	4 764	**4 645**
Immobilisations incorporelles	14 747	**14 747**
Goodwill	20 171	**20 540**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	(4 615)	**(4 786)**
Passifs d'impôt sur le résultat	(142)	**—**
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs pris en charge	(374)	**(615)**
Passifs d'impôt différé	(3 887)	**(3 887)**
Participation sans contrôle	(462)	**(462)**
	41 000	**41 000**

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET AUTRES ACTIFS

Pour le trimestre et le semestre clos le 28 février 2013, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 101,5 millions $ et à 180,0 millions $, respectivement, comparativement à 84,5 millions $ et à 159,0 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2012, principalement en raison des facteurs suivants dans le secteur de la câblodistribution :

- Une diminution au cours du trimestre et une augmentation au cours du semestre clos le 28 février 2013 des dépenses liées à l'infrastructure graduelle et à la modernisation et à la reconstruction du réseau afin d'accroître et d'améliorer la capacité du réseau et de déployer des technologies avancées comme DOCSIS 3.0 et la distribution vidéo numérique dans les régions où le service est déjà offert;
- Une diminution des acquisitions liées aux équipements à l'abonné, principalement attribuable à la réalisation, au cours de l'exercice 2012, de la première étape de la conversion des clients du service de Télévision de l'analogique au numérique, et la croissance moins élevée des unités de service primaire imputable à la maturité des services de l'exploitation canadienne;
- Une hausse des dépenses d'investissement liées aux installations des centres de données informatiques dans les régions de Montréal et de Toronto, au Canada, et à Portsmouth, en Angleterre, pour PEER 1, ainsi qu'à l'expansion de la fibre dans la région de Toronto dans le but de satisfaire aux commandes des nouveaux clients.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs sont principalement attribuables aux coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels ainsi qu'aux autres coûts d'acquisition de clients. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2013, les acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs se sont élevées à 4,5 millions $ et à 9,1 millions $, respectivement, comparativement à 2,6 millions $ et à 6,6 millions $ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Au deuxième trimestre de l'exercice 2013, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 34,4 millions $, ce qui représente une hausse de 16,4 millions $ par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. Pour le semestre, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 53,0 millions $, ce qui représente une hausse de 8,7 millions $, ou 19,7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des flux de trésorerie nets au cours des deux périodes par rapport aux périodes de l'exercice précédent sont attribuables à l'augmentation du bénéfice opérationnel avant amortissements, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges financières et des frais d'acquisition relatifs aux acquisitions d'ABB et de PEER 1 dans le secteur de la câblodistribution, ainsi qu'à l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2013, un niveau d'endettement plus élevé a généré une augmentation de la trésorerie de 636,1 millions $, principalement en raison des prélèvements de 640,3 millions $ (déduction faite des coûts de transaction de 2,8 millions $) en vertu des nouvelles facilités de crédit totalisant environ 650 millions $ contractées pour financer l'acquisition de PEER 1 dans le secteur de la câblodistribution. Au deuxième trimestre de l'exercice 2012, un niveau d'endettement plus élevé a généré une augmentation de la trésorerie de 80,8 millions $, principalement en raison de l'émission, le 14 février 2012, de débentures garanties de premier rang, série 3, pour un

montant de 200 millions $ (les « débentures de l'exercice 2012 »), pour un produit net de 198,1 millions $, lequel a servi à rembourser le crédit à terme renouvelable de 84,9 millions $ et l'endettement bancaire de 31,7 millions $.

Pour le semestre de l'exercice 2013, un niveau d'endettement plus élevé a généré une augmentation de la trésorerie de 1,9 milliard $, principalement en raison du prélèvement sur le crédit à terme renouvelable existant d'un montant de 584,2 millions $ (588 millions $ US) et des nouvelles facilités d'emprunt à terme de 637,4 millions $ (660 millions $ US, pour un produit net de 641,5 millions $ US, déduction faite des coûts de transaction de 18,5 millions $ US) visant à financer l'acquisition d'ABB ainsi que des prélèvements de 640,3 millions $ (déduction faite des coûts de transaction de 2,8 millions $) en vertu des nouvelles facilités de crédit totalisant environ 650 millions $ contractées pour financer l'acquisition de PEER 1. Au premier semestre de l'exercice 2012, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 127,8 millions $, principalement en raison de l'émission des débentures de l'exercice 2012 décrite précédemment, qui a servi à rembourser le crédit à terme renouvelable de 103,7 millions $.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2013, un dividende trimestriel de 0,19 $ l'action a été payé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 3,2 millions $, comparativement à un dividende trimestriel versé de 0,18 $ l'action, pour un total de 3,0 millions $, à l'exercice précédent. Les versements de dividendes au premier semestre ont totalisé 0,38 $ l'action, ou 6,4 millions $, contre 0,36 $ l'action, ou 6,0 millions $ à l'exercice précédent. En outre, les dividendes versés par une filiale aux participants sans contrôle se sont élevés à 8,6 millions $ au cours du deuxième trimestre et à 17,1 millions $ au cours du premier semestre, comparativement à un montant de 8,2 millions $ et de 16,5 millions $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Au 28 février 2013, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 151,3 millions $, comparativement à 18,5 millions $ au 31 août 2012. L'augmentation de 132,8 millions $ de ce déficit est principalement attribuable à la diminution de 173,3 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie principalement utilisés pour l'acquisition d'ABB dans le secteur de la câblodistribution. Une augmentation de 26,0 millions $ des créances clients et autres débiteurs et une diminution de 23,9 millions $ des dettes fournisseurs et autres créditeurs ont aussi eu une incidence sur le fonds de roulement déficitaire. Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de créances clients peu élevées, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux dettes fournisseurs et autres créditeurs, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 28 février 2013, la Société avait utilisé 78,8 millions $ de son crédit à terme renouvelable de 100 millions $, pour une disponibilité restante de 21,2 millions $, et Cogeco Câble avait utilisé 626,5 millions $ de son crédit à terme renouvelable de 750 millions $, pour une disponibilité restante de 123,5 millions $. Par l'entremise de sa filiale ABB, Cogeco Câble bénéficie également d'une facilité de crédit renouvelable de 51,6 millions $ (50 millions $ US), dont 3,6 millions $ (3,5 millions $ US) a été utilisé au 28 février 2013, pour une disponibilité restante de 48 millions $. Au 28 février 2013, Cogeco Câble a aussi bénéficié de facilités de crédit renouvelables additionnelles de 250,9 millions $ contractées en raison de l'acquisition de PEER 1, dont 243,6 millions $ a été utilisé au 28 février 2013, pour une disponibilité restante de 7,3 millions $.

SITUATION FINANCIÈRE

En raison de l'acquisition d'ABB et de PEER 1 dans le secteur de la câblodistribution, la plupart des soldes de la situation financière ont considérablement changé depuis le 31 août 2012. Pour plus de détails sur la répartition préliminaire du prix d'achat des acquisitions, se reporter aux activités d'investissement présentées à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les données sur les actions de COGECO au 31 mars 2013. Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir de plus amples renseignements.

	Nombre d'actions	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	1 842 860	12
Actions subalternes à droit de vote	14 989 338	121 976

Dans le cours normal de ses activités, COGECO a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location simple et de location-financement ainsi que de garanties. Les obligations de COGECO, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2012, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 août 2012, à l'exception de ce qui suit.

Dans le cadre de l'acquisition de PEER 1 le 31 janvier 2013, la filiale de la Société, Cogeco Câble, a conclu des facilités de crédit garanties auprès d'un consortium de prêteurs totalisant environ 650 millions $, en quatre tranches, pour un produit net de 638,4 millions $, déduction faite des coûts de transaction de 3,5 millions $. La première tranche, une facilité de crédit à terme canadienne, s'élève à 175 millions $, la deuxième tranche, une facilité de crédit à terme américaine, s'élève à 225 millions $ US, la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable, s'élève à 240 millions $ et la quatrième tranche, une facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni, s'élève à 7 millions £. Les facilités de crédit à terme canadienne et américaine sont offertes en dollars canadiens et en dollars américains et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux LIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base américain, plus la marge applicable. La facilité de crédit renouvelable est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en livres sterling et en euros et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux LIBOR en dollars américains, en livres sterling et en euros, le taux préférentiel ou le taux de base américain et en livres sterling, plus la marge applicable. La facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni est offerte en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base en livres sterling ou le taux LIBOR en livres sterling. À compter du 31 août 2013, les facilités de crédit à terme canadienne et américaine seront assujetties à un amortissement trimestriel de 1,25 % pour la première année, de 1,875 % pour la deuxième année, de 3,125 % pour la troisième année et de 3,75 % pour la quatrième année, payable le dernier jour ouvrable de chaque trimestre. Les facilités de crédit garanties viendront à échéance le 31 janvier 2017. Les facilités de crédit garanties sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et

entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de la plupart de ses filiales, à l'exception d'ABB et de ses filiales. De plus, elles prévoient certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à cette facilité prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société, mais ne couvrent pas ABB. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissements, aux charges financières et au total de l'endettement.

Dans le cadre de l'acquisition d'ABB le 30 novembre 2012, Cogeco Câble a conclu, par l'intermédiaire de deux de ses filiales américaines, des facilités de crédit de premier rang auprès d'un consortium bancaire et d'autres prêteurs institutionnels totalisant 710 millions $ US, en trois tranches. Un montant de 660 millions $ US a été prélevé sur ces facilités, dont 641,5 millions $ US a servi à rembourser la dette garantie antérieure d'ABB et 18,5 millions $ US a servi à payer certains coûts de transaction. La première tranche, une facilité d'emprunt à terme A totalisant 240 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2017, la deuxième tranche, une facilité d'emprunt à terme B totalisant 420 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2019 et la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable de 50 millions $ US comprenant une marge de crédit d'exploitation de 15 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2017. Les taux d'intérêt des facilités de crédit de premier rang sont fondés sur le LIBOR, plus la marge applicable, et la facilité d'emprunt à terme B comporte un taux plancher LIBOR de 1,00 %. À compter du 31 décembre 2013, la facilité d'emprunt à terme A sera assujettie à un amortissement trimestriel de 1,25 % pour la première année, de 2,5 % pour la deuxième année et de 3,0 % pour les troisième et quatrième années. Depuis le 31 décembre 2012, la facilité d'emprunt à terme B est assujettie à un amortissement trimestriel de 0,25 % jusqu'à sa date d'échéance. En sus de l'échéancier d'amortissement fixe et à compter du premier trimestre de l'exercice 2015, les emprunts en vertu des facilités de crédit à terme devront être remboursés par anticipation selon un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur. Les facilités de crédit de premier rang sont sans recours contre la Société, ses filiales canadiennes et PEER 1 et sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit d'ABB et de ses filiales. Les dispositions relatives à ces facilités prévoient des limites quant aux opérations et aux activités d'ABB et de ses filiales. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements et les endettements autorisés, les distributions et le maintien de certains ratios financiers.

GESTION FINANCIÈRE

Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US arrivant à échéance le 1er octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $ pour un dollar américain. Cogeco Câble a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés. Au cours du premier semestre de l'exercice 2013, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont augmenté de 8,7 millions $ en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur du passif relatif aux conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 7,9 millions $, dont une diminution de 8,7 millions $ a contrebalancé la perte de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 0,7 million $ a été comptabilisé à titre de diminution des autres éléments du résultat global. Au cours du premier semestre de l'exercice 2012, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont augmenté de 1,9 million $ en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur du passif relatif aux conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 1,9 million $, dont un montant de 1,9 million $ a contrebalancé la perte de change sur la dette libellée en dollars américains.

De plus, l'investissement net de Cogeco Câble dans des établissements à l'étranger est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat d'ABB et de PEER 1 a été empruntée directement en dollars américains et en livres sterling. Ces dettes ont été désignées à titre d'élément de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Au 28 février 2013, l'investissement net pour ABB s'est élevé à 472,6 millions $ US alors que la dette à long terme s'élevait à 323 millions $ US. Au 28 février 2013, l'investissement net pour PEER 1 s'est élevé à 368 millions $ US et à 69,1 millions £ alors que la dette à long terme s'élevait à 245 millions $ US et à 69,1 millions £. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants de l'état de la situation financière libellés en dollars américains et en livres sterling au 28 février 2013 s'établissait à 1,0314 $ le dollar américain et à 1,5645 $ la livre sterling. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollar canadien ferait varier les autres éléments du résultat global d'approximativement 28,1 millions $.

La Société est également tributaire des taux de change, principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions de certains équipements, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et par la suite payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Risque de change » à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 10 avril 2013, le conseil d'administration de COGECO a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,19 $ l'action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 8 mai 2013 aux actionnaires inscrits en date du 24 avril 2013. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats opérationnels et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

				Données consolidées			
				Ajouts nets (pertes nettes) Trimestres clos les		Ajouts nets (pertes nettes) Semestres clos les	
	Données consolidées	**États-Unis**	**Canada**	**28 février 2013**	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	28 février 2013						
Unités de service primaire	**2 486 350**	**501 795**[1]	**1 984 555**	**7 463**	12 280	**22 543**	58 459
Clients du service de Télévision	**1 100 547**	**247 840**	**852 707**	**(4 896)**	(9 111)	**(6 972)**	(4 659)
Clients du service d'IHV	**824 144**	**174 979**	**649 165**	**7 125**	7 518	**17 970**	24 803
Clients du service de Téléphonie	**561 659**	**78 976**	**482 683**	**5 234**	13 873	**11 545**	38 315

(1) Comprend 494 674 unités de service primaire, 244 404 clients du service de Télévision, 171 640 clients du service d'IHV et 78 630 clients du service de Téléphonie provenant de l'acquisition d'ABB le 30 novembre 2012.

Les ajouts nets d'unités de service primaire au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2013 ont diminué par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la maturité des catégories de services, des offres concurrentielles et du resserrement de nos processus et contrôles du crédit des clients. La progression du nombre d'unités de service primaire vient principalement de l'exploitation américaine. Pour le deuxième trimestre, les pertes nettes de clients du service de Télévision se sont établies à 4 896, comparativement à 9 111 clients pour le deuxième trimestre de l'exercice 2012. Les pertes nettes de clients du service de Télévision sont essentiellement imputables aux offres promotionnelles des concurrents pour le service vidéo et au resserrement de nos processus et contrôles du crédit des clients. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, le nombre de clients du service d'IHV a augmenté de 7 125 clients, comparativement à une croissance de 7 518 clients au deuxième trimestre de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service de Téléphonie s'est établi à 5 234 clients, comparativement à 13 873 clients pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice 2013, les ajouts nets d'unités de service primaire sont le résultat de l'acquisition récente d'ABB à la fin du premier trimestre de l'exercice 2013.

Résultats opérationnels

	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	28 février 2013	29 février 2012	Variation	**28 février 2013**	29 février 2012	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
Produits	**429 672**	317 735	35,2	**757 583**	633 159	19,7
Charges opérationnelles	**230 908**	171 649	34,5	**405 112**	348 108	16,4
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**2 988**	2 343	27,5	**9 569**	9 485	0,9
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**195 776**	143 743	36,2	**342 902**	275 566	24,4
Marge opérationnelle	**45,6 %**	45,2 %		**45,3 %**	43,5 %	

Produits

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, les produits ont augmenté de 111,9 millions $, ou 35,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour atteindre 429,7 millions $. Pour le premier semestre, les produits ont totalisé 757,6 millions $, soit une augmentation de 124,4 millions $, ou 19,7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. L'augmentation des produits pour les deux périodes est principalement attribuable aux résultats opérationnels des acquisitions récentes de Cogeco Câble.

Charges opérationnelles

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013, les charges opérationnelles ont augmenté de 59,3 millions $, pour s'établir à 230,9 millions $, soit une hausse de 34,5 % par rapport à l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice, les charges opérationnelles ont totalisé 405,1 millions $, soit une augmentation de 57,0 millions $, ou 16,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2012. L'augmentation des charges opérationnelles est principalement imputable aux acquisitions récentes de Cogeco Câble, contrebalancée en partie par les initiatives de réduction des coûts et la réduction des charges opérationnelles de l'exploitation canadienne se rapportant aux coûts de déploiement et de soutien engagés au cours de l'exercice 2012 pour la migration des clients du service de Télévision de l'analogique au numérique.

Bénéfice opérationnel avant amortissements et marge opérationnelle

Le bénéfice opérationnel avant amortissements du deuxième trimestre de l'exercice 2013 a augmenté de 52,0 millions $, ou 36,2 %, pour atteindre 195,8 millions $, et de 67,3 millions $, ou 24,4 %, en raison des acquisitions récentes et de la croissance de l'exploitation canadienne. La marge opérationnelle de Cogeco Câble a augmenté à 45,6 % au deuxième trimestre et à 45,3 % au premier semestre de l'exercice 2013, comparativement à 45,2 % et à 43,5 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2013

Pour tenir compte des projections révisées dans le secteur de la câblodistribution décrites ci-dessous, la Société a révisé ses projections consolidées pour l'exercice 2013. La Société s'attend maintenant à des produits de 1,8 milliard $, soit une augmentation de 105 millions $ par rapport aux projections au 14 janvier 2013. Le bénéfice opérationnel avant amortissements devrait augmenter de 750 millions $ à 782 millions $, et les charges financières, de 101 millions $ à 118 millions $. Les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs devraient augmenter d'environ 31 millions $, et les flux de trésorerie nets devraient atteindre 150 millions $, soit une baisse de 25 millions $ par rapport aux projections au 14 janvier 2013.

(en millions de dollars)	**Projections révisées au 10 avril 2013** **Exercice 2013** **$**	Projections révisées au 14 janvier 2013 Exercice 2013 $
Projections financières		
Produits	**1 835**	1 730
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**782**	750
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**16**	7
Charges financières	**118**	101
Charge d'impôt exigible	**94**	94
Bénéfice de l'exercice	**207**	227
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	**69**	75
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**404**	373
Flux de trésorerie nets[(1)]	**150**	175

(1) Les flux de trésorerie nets correspondent au bénéfice opérationnel avant amortissements, moins les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, les charges financières, la charge d'impôt exigible et les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs.

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

Pour tenir compte de l'acquisition récente de PEER 1 le 31 janvier 2012, la Société a révisé ses projections financières pour l'exercice 2013 publiées le 14 janvier 2013 afin d'inclure les projections financières de PEER 1 portant sur une période de sept mois. La direction prévoit que les produits atteindront 1,70 milliard $, ce qui représente une augmentation de 105 millions $, ou 6,6 %, par rapport aux projections publiées le 14 janvier 2013. Le bénéfice opérationnel avant amortissements devrait augmenter de 32 millions $, pour se chiffrer à 767 millions $, en raison de l'acquisition de PEER 1. Toutefois, la marge opérationnelle devrait diminuer de 46,2 % à 45,2 % en raison des activités à marges moins élevées de PEER 1. Les amortissements au titre des immobilisations corporelles et incorporelles devraient augmenter, passant de 330 millions $ à 368 millions $, et les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs devraient augmenter de 31 millions $ pour tenir compte des activités de PEER 1 portant sur une période de sept mois. Les charges financières devraient se chiffrer à 113 millions $, soit une augmentation de 17 millions $, en raison du coût du financement lié à l'acquisition de PEER 1. Pour l'exercice 2013, les flux de trésorerie nets devraient s'établir à 145 millions $, en baisse de 25 millions $, ou 14,7 %, par rapport aux projections de flux de trésorerie nets publiées le 14 janvier 2013, en raison des acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs qui sont supérieures aux flux de trésorerie générés par PEER 1, des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition additionnels de 9 millions $ ainsi que des charges financières additionnelles de 17 millions $ liés à PEER 1. Le bénéfice de l'exercice devrait s'établir à 205 millions $, soit une baisse de 20 millions $ par rapport aux projections du 14 janvier 2013, principalement en raison des résultats financiers de PEER 1 prévus pour la période de sept mois.

Voici les projections financières révisées pour l'exercice 2013 :

(en millions de dollars, à l'exception des ajouts nets de clients et de la marge opérationnelle)	**Projections révisées au 10 avril 2013 Exercice 2013 $**	Projections révisées au 14 janvier 2013 Exercice 2013 $
Projections financières		
Produits	**1 695**	1 590
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**767**	735
Marge opérationnelle	**45,2 %**	46,2 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**16**	7
Amortissements	**368**	330
Charges financières	**113**	96
Charge d'impôt exigible	**92**	92
Bénéfice de l'exercice	**205**	225
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**401**	370
Flux de trésorerie nets[(1)]	**145**	170
Projections d'ajouts nets de clients		
Croissance des unités de service primaire	**35 000**	35 000

(1) Les flux de trésorerie nets correspondent au bénéfice opérationnel avant amortissements, moins les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition, les charges financières, la charge d'impôt exigible et les acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures adéquats de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Câble est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les IFRS.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au 28 février 2013, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 28 février 2013, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous à l'égard d'ABB et de PEER 1.

Le 30 novembre 2012, la filiale de la Société, Cogeco Câble, a conclu l'acquisition d'ABB, et, par la suite, le 31 janvier 2013 et le 3 avril 2013, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de PEER 1. En raison de la courte période de temps écoulée entre ces dates d'acquisition et le 10 avril 2013, soit la date de l'attestation, la direction n'a pas été en mesure de terminer son examen de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière des sociétés nouvellement acquises. Au 28 février 2013, les risques étaient toutefois atténués, car la direction était pleinement informée de tous les faits importants touchant ces acquisitions récentes. De plus, tous les actifs et les passifs acquis ont été évalués et comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés dans le cadre du processus préliminaire de répartition du prix d'achat, et les résultats opérationnels d'ABB et de PEER 1 ont également été inclus dans les résultats consolidés de la Société. ABB représente 10 % des produits, 7 % du bénéfice de la période, 31 % du total des actifs, 15 % des actifs courants, 32 % des actifs non courants, 11 % des passifs courants et 24 % des passifs non courants des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de six mois close le 28 février 2013. PEER 1 représente 2 % des produits, -6 % du bénéfice de la période, 14 % du total des actifs, 16 % des actifs courants, 14 % des actifs non courants, 9 % des passifs courants et 2 % des passifs non courants des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de six mois close le 28 février 2013. Au cours des prochains trimestres, la direction terminera son examen de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière pour ABB et PEER 1 et évaluera son efficacité. Les regroupements d'entreprises en 2013 décrites sous la rubrique « Analyse des flux de trésorerie » du présent

rapport de gestion présentent un résumé de l'information financière concernant la répartition préliminaire du prix d'achat, les actifs acquis et les passifs pris en charge ainsi que d'autres informations concernant l'incidence des activités d'ABB et de PEER 1 sur les résultats consolidés de la Société. D'autres renseignements financiers peuvent être consultés dans la déclaration d'acquisition d'entreprise déposée par la Société le 13 février 2013 à l'adresse www.sedar.com.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Les incertitudes et les principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Société n'ont pas changé de façon importante pour son secteur de câblodistribution canadiens depuis le 31 août 2012, à l'exception de l'entente d'arrangement modifiée proposée par Astral et Bell, qui est décrite ci-dessous. De plus, les risques et les incertitudes ont été mis à jour afin de refléter les acquisitions récentes d'ABB et de PEER 1. Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée COGECO figure dans le rapport annuel de 2012.

Au Canada, après le refus par le CRTC le 18 octobre 2012 d'une demande d'acquisition d'Astral Média inc. (« Astral ») par BCE Inc. (« Bell »), Astral et Bell ont modifié leur entente d'arrangement en vue de soumettre au CRTC une proposition révisée pour approbation de l'acquisition d'Astral par Bell. La date de clôture de la transaction proposée a été reportée au 1er juin 2013, et Astral et Bell ont chacune le droit de la repousser encore jusqu'au 31 juillet 2013. Le 4 mars 2013, le Commissaire de la concurrence et Bell ont annoncé la signature d'un consentement et le dépôt de celui-ci auprès du Tribunal de la concurrence. Le consentement prévoit une approbation provisoire pour la transaction proposée en vertu de la *Loi sur la concurrence* sous réserve, entre autres, de la vente par Bell des participations en coentreprises d'Astral dans certains services de télévision et de sa participation dans certains services de télévision supplémentaires en langue française. Le 4 mars 2013 également, Bell a annoncé qu'elle avait conclu un accord pour vendre les participations en coentreprises d'Astral ainsi que deux stations de radio FM d'Ottawa à Corus Entertainment Inc. (« Corus »). Bell a également annoncé qu'elle mettait en vente les biens restants à céder ainsi que huit stations de radio supplémentaires de langue anglaise au moyen d'une mise aux enchères. La vente des participations en coentreprises à Corus a été approuvée par le Commissaire de la concurrence le 15 mars 2013. D'après la direction, si elle est finalement approuvée par le CRTC, la transaction proposée révisée donnerait toujours lieu à une importante augmentation du niveau d'intégration verticale dans les secteurs canadiens de la radiodiffusion et des communications et laisserait à Bell l'occasion ainsi qu'un avantage d'abuser de sa position dominante dans l'offre de programmation sur le marché de la distribution de radiodiffusion en aval au Canada par des distributeurs non intégrés verticalement, tel que Cogeco Câble. Bell finirait par contrôler plus de 40 pour cent (40 %) des paiements liés aux affiliations des services de programmation de Cogeco Câble aux tarifs de gros actuels. Les entreprises et les résultats opérationnels de la Société pourraient ainsi être touchés de façon défavorable à l'avenir à mesure que les contrats d'affiliation devront être renouvelés avec Bell. Dans le cas de futurs litiges au sujet des modalités d'affiliation entre Cogeco Câble et Bell pour des services contrôlés par Bell, le CRTC pourrait cependant fixer ces modalités à la demande de l'une des parties selon une procédure de résolution des plaintes, et les services ne seraient pas interrompus par l'une des parties pendant que cette procédure de résolution des plaintes est en cours.

Incertitudes et risques suivant les acquisitions de PEER 1 et d'ABB

Cogeco Câble a acquis PEER 1 et ABB dans l'attente que le regroupement de ses entreprises et de chacune des entreprises de PEER 1 et d'ABB générera un potentiel et une création de valeur à long terme supérieurs à ce que chacune d'elles aurait pu générer de façon autonome. Ces avantages escomptés dépendront en partie de l'efficacité avec laquelle les activités, les systèmes, la direction et la culture d'entreprise de chacune des autres entreprises de la Société seront combinés avec ceux de PEER 1 et d'ABB, et en partie de la mesure dans laquelle les fondements prévus pour le regroupement produiront les avantages escomptés. La plupart des décisions stratégiques et opérationnelles, ainsi que certaines décisions touchant le personnel, relatives à l'entité issue du regroupement n'ont pas encore été prises, et les points nécessitant une décision n'ont peut-être pas tous été cernés pour le moment.

Rien ne garantit que l'intégration de l'optimisation des dépenses d'investissement et des achats de matériel de Cogeco Câble avec ceux de PEER 1 et d'ABB sera accomplie efficacement ou en temps opportun ou qu'elle engendrera en définitive les bénéfices escomptés. Le processus d'intégration pourrait entraîner des coûts d'exploitation plus élevés que prévu, provoquer la perte de clients et perturber les activités pour les autres entreprises de Cogeco Câble, PEER 1, ABB ou des entreprises regroupées. De la même façon, le processus d'intégration pourrait nuire à la capacité des entreprises regroupées de tirer les bénéfices escomptés du regroupement ou avoir un effet défavorable important sur les activités, les résultats opérationnels et/ou la situation financière de Cogeco Câble, de PEER 1, d'ABB ou de l'entité regroupée.

Il est possible que Cogeco Câble n'ait pas détecté dans son contrôle préalable à la réalisation des acquisitions de PEER 1 et d'ABB des responsabilités et des éventualités pour lesquelles la Société pourrait ne pas être indemnisée. La découverte de toute responsabilité ou éventualité importante à l'égard des activités de PEER 1 et d'ABB après ces acquisitions pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

Cogeco Câble compte actuellement maintenir en poste le personnel clé de PEER 1 et d'ABB de façon à ce qu'il poursuive la gestion et l'exploitation de PEER 1 et d'ABB. Cogeco Câble sera en concurrence avec d'autres employeurs potentiels pour le recrutement d'employés et pourrait ne pas parvenir à retenir les services des dirigeants et des autres employés dont PEER 1 ou ABB a besoin. Son éventuelle incapacité à maintenir en poste le personnel clé au sein de l'équipe de direction de PEER 1 et d'ABB après la réalisation de l'acquisition de PEER 1 et d'ABB pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

Risques liés aux marchés et à la concurrence

Aux États-Unis, la concurrence est fragmentée et diffère selon la zone géographique. Le principal concurrent d'ABB pour les services de vidéo est le satellite de radiodiffusion directe et son principal concurrent pour les services de données haute vitesse est le DSL (ligne d'abonné directe). D'importants efforts de commercialisation et des tarifs audacieux de la part de ses concurrents, ainsi qu'un accroissement de la présence des compagnies de téléphone locales et des services publics d'électricité livrant concurrence sur son marché, pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société à conserver ses clients. Les services de téléphonie de Cogeco Câble se heurtent à la concurrence des entreprises locales de services locaux titulaires (les « ESLT ») et d'autres fournisseurs tels que les fournisseurs de services de voix sur IP (VoIP) et de services cellulaires, comme Vonage.

Aux États-Unis, ABB fait également face à la concurrence livrée par des fournisseurs tels que Netflix, Google TV, Apple TV, Hulu et Samsung, qui attirent de plus en plus les consommateurs. La disponibilité de ces services pourrait donner lieu à une migration des consommateurs vers du contenu télévisuel généré par leur connexion à large bande plutôt que par leurs services traditionnels de câblodistribution et à une baisse de la consommation de contenu télévisuel sur demande par l'intermédiaire des plates-formes de vidéo sur demande (« VSD ») et de vidéo sur demande par abonnement (« VSDA ») des fournisseurs de services de câblodistribution. Nous ne pourrons peut-être pas compenser la perte de produits liées à cette migration.

Les risques de PEER 1 liés au marché et à la concurrence sont semblables aux risques de Cogeco Services Réseaux qui figurent dans le rapport annuel de 2012.

Risques liés aux fournisseurs tiers

Aux États-Unis, ABB dépend également de fournisseurs tiers, tels que Motorola et Cisco, pour certains services, matériel et appareils spécialisés qui sont essentiels au bon fonctionnement de ses activités. Ces services et ce matériel comprennent des décodeurs, des services de téléphonie, des modems câble et des modems téléphoniques, des serveurs et des routeurs, la fibre optique, des commutateurs téléphoniques, des liaisons interurbaines, des structures de soutènement, des logiciels, un réseau fédérateur de télécommunications pour l'accès Internet et les services de téléphonie ainsi que des services liés à la construction pour l'élargissement et l'amélioration des réseaux de câblodistribution et des réseaux téléphoniques. Ces services et ce matériel sont offerts par un nombre limité de fournisseurs.

En outre, ABB dépend d'entrepreneurs tiers pour la construction d'installations dans les zones de nouvelles habitations en croissance. Si aucun fournisseur ne peut fournir à ABB le matériel ou les services dont elle a besoin ou qui respectent les normes de télécommunications et d'Internet en évolution ou qui sont compatibles avec les autres logiciels et matériel d'ABB, les activités de services de câblodistribution, la situation financière et les résultats opérationnels d'ABB pourraient en souffrir considérablement. De plus, si ABB se trouvait dans l'incapacité d'obtenir du matériel, des logiciels, des services ou d'autres éléments cruciaux en temps opportun et à un coût acceptable, sa capacité à offrir ses produits et ses services et à déployer ses services avancés pourrait être retardée et les activités, la situation financière et les résultats opérationnels d'ABB pourraient subir d'importantes conséquences défavorables.

En outre, au cours des dernières années, le secteur de la câblodistribution aux États-Unis a connu une croissance rapide du coût lié à la programmation, en particulier pour la programmation sportive et la retransmission de la programmation de radiodiffusion. Cette croissance pourrait se poursuivre et ABB pourrait ne pas être en mesure de transférer ces hausses du coût lié à la programmation à ses clients. L'incapacité à transférer ces hausses du coût lié à la programmation aux clients aurait une incidence défavorable sur les flux de trésorerie et les marges d'exploitation d'ABB. De plus, à mesure qu'ABB améliore la capacité en matière de canaux de ses systèmes et ajoute de la programmation à son offre de services de base, de services élargis et de services numériques, ABB pourrait faire face à d'autres contraintes du marché relativement à sa capacité à transférer les coûts liés à la programmation aux clients. L'incapacité à transférer ces hausses des coûts à ses clients pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité d'ABB. ABB est également exposée à la hausse des exigences financières et autres exigences des télédiffuseurs afin d'obtenir le consentement requis pour la transmission de la programmation de radiodiffusion à ses abonnés.

Risques financiers – monnaie

La plupart des résultats financiers de la Société sont présentés en dollars canadiens, et une tranche importante de son chiffre d'affaires et de ses coûts d'exploitation est libellée en monnaies autres que le dollar canadien, en particulier en dollars américains, en euros et en livres sterling. Aux fins de la communication de l'information financière, toute variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à la livre sterling au cours d'une période donnée de présentation de l'information financière donnerait lieu à un profit ou une perte de change à la conversion en dollars canadiens de tout passif non couvert libellé en monnaie étrangère. Par conséquent, le résultat et la dette présentés par Cogeco Câble pourraient varier considérablement en raison des profits ou des pertes de change. De fortes variations des valeurs relatives des devises par rapport au dollar canadien pourraient ainsi avoir une incidence importante sur la rentabilité future de la Société.

Risques liés aux installations louées

La majorité des centres de données informatiques de PEER 1 se situent dans des locaux loués et rien ne garantit que PEER 1 continuera de respecter ses contrats de location et que ceux-ci ne seront pas résiliés, ni qu'ils pourront être renouvelés à des conditions raisonnables sur le plan commercial. La résiliation d'un contrat de location pourrait avoir une incidence importante sur ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Risques liés à la réglementation – États-Unis

Les gouvernements fédéral, d'États et locaux des États-Unis régissent de manière importante le secteur des services de vidéo et pourraient resserrer la réglementation des secteurs des services Internet et de la téléphonie VoIP. La réglementation actuelle du secteur de la câblodistribution impose des frais administratifs et des charges opérationnelles et pourrait limiter les produits des réseaux de câblodistribution. Les sociétés de télécommunications par câble sont soumises, entre autres, à ce qui suit :

- une réglementation relative à la protection de la vie privée des abonnés;
- une réglementation relative à la limitation des tarifs;
- des exigences, dans certaines circonstances, en matière de diffusion d'une station de radiodiffusion locale par un réseau de câblodistribution ou d'obtention d'une approbation pour diffuser une station de radiodiffusion locale ou éloignée;
- des règles pour les renouvellements ou les transferts de franchise;
- une réglementation concernant le contenu de la programmation offerte aux abonnés;
- la façon dont les forfaits de programmation sont commercialisés auprès des abonnés;
- l'utilisation d'installations de réseaux de câblodistribution par les autorités locales d'attribution de franchises, le public et des entités non liées;
- des limites relatives à la propriété de réseaux de câblodistribution et des exigences en matière d'accès à la programmation;
- le paiement de redevances de franchise auprès des autorités d'attribution de franchises;
- le paiement de cotisations aux services universels fédéraux pour tout produit tiré des utilisateurs finaux provenant des services de télécommunications interétatiques et internationaux et des télécommunications tarifées fournies à un tiers, et le paiement d'autres droits de télécommunications étatiques et fédéraux;
- d'autres exigences réglementaires couvrant diverses zones d'exploitation telles que l'égalité d'accès à l'emploi, les normes techniques et les exigences relatives au service à la clientèle.

Une nouvelle réglementation américaine pourrait entraîner une augmentation des tarifs de câblodistribution. La *Federal Communications Commission* (la « FCC ») et le Congrès américain continuent d'être préoccupés par le fait que les augmentations des tarifs de câblodistribution sont supérieures à l'inflation et, par conséquent, il se pourrait que la FCC ou le Congrès américain imposent des restrictions quant à la capacité des câblodistributeurs à mettre en œuvre des hausses tarifaires. Si ABB est dans l'impossibilité d'augmenter ses tarifs pour répondre à la hausse des coûts, cela pourrait avoir un effet défavorable important sur sa situation financière et ses résultats opérationnels.

De plus, ABB pourrait être désavantagée de façon significative si elle demeure assujettie à des contraintes juridiques et réglementaires qui ne s'appliquent pas de façon égale à ses concurrents. La FCC a récemment adopté des règles visant à s'assurer que le processus d'attribution de franchises locales ne nuise pas de façon déraisonnable à l'entrée sur le marché et plusieurs États ont promulgué des lois pour faciliter les obligations en matière d'attribution de franchises pour les nouveaux venus. Ces changements de règlementation apportés par la FCC et plusieurs États profiteront aux concurrents d'ABB. De plus, le Congrès et la FCC examinent à l'heure actuelle diverses formes de réglementation ayant trait à « l'impartialité des réseaux », ce qui pourrait avoir comme incidence de limiter la capacité d'ABB à gérer son réseau de manière efficiente.

Ressources humaines

Au 28 février 2013, environ 26,8 % des employés d'ABB étaient représentés par divers syndicats aux termes de conventions collectives. ABB ne peut pas prédire l'issue de toute négociation actuelle ou future se rapportant à un conflit de travail, à la représentation syndicale ou au renouvellement de ses conventions collectives, ni ne peut être en mesure d'éviter des arrêts de travail futurs, des grèves ou d'autres formes de moyens de pression antérieurs au dénouement de toute négociation actuelle ou future. La prolongation d'un arrêt de travail, d'une grève ou d'autres formes de moyens de pression pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités et sa réputation. Même si ABB ne subit pas de grève ou d'autres moyens de pression, l'issue de toute négociation pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités et ses résultats opérationnels. De plus, sa capacité à procéder à des ajustements à court terme afin de contrôler les coûts au titre de la rémunération et des avantages sociaux est limitée par les dispositions des conventions collectives auxquelles elle est partie.

Le succès d'ABB et de PEER 1 est grandement tributaire de la rétention et du rendement continu de leurs hauts dirigeants. Plusieurs de ces hauts dirigeants ont une expertise unique dans leur domaine, ce qui rend difficile le remplacement de leurs services. La perte des services de l'un ou l'autre de ces dirigeants pourrait avoir une incidence défavorable sur la croissance, la situation financière et les résultats opérationnels de Cogeco Câble. De plus, pour être en mesure de mettre en œuvre et de gérer efficacement leurs activités et stratégies opérationnelles, ABB et PEER 1 doivent maintenir un niveau élevé d'efficience, de rendement et de qualité du contenu, continuer d'améliorer leurs systèmes opérationnels et de gestion et continuer à attirer, former, motiver et gérer efficacement leurs employés. Si ABB et PEER 1 sont incapables d'atteindre ces objectifs, cela pourra avoir un effet défavorable important sur les activités, les perspectives, les résultats opérationnels et la situation financière de la Société.

DÉVELOPPEMENTS FUTURS EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ AU CANADA

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications des normes actuelles ont été publiées par *l'International Accounting Standards Board* (l'« IASB »). Elles sont obligatoires, mais n'étaient pas encore entrées en vigueur pour la période close le 28 février 2013 et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Ces normes sont décrites à la rubrique « Développements récents en matière de comptabilité au Canada » du rapport de gestion annuel de 2012 de la Société, disponible aux adresses www.sedar.com et www.cogeco.ca.

MODIFICATIONS DES MÉTHODES ET DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Il n'y a eu aucun changement important dans les méthodes et dans les estimations comptables de COGECO de même que dans les prises de position comptable futures depuis le 31 août 2012. Une description des méthodes et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport annuel de 2012, disponible aux adresses www.sedar.com et www.cogeco.ca.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Cette rubrique décrit les mesures financières non définies par les IFRS qu'utilise COGECO tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les IFRS et des mesures financières les plus comparables définies par les IFRS. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie liés aux opérations », les « flux de trésorerie nets » et le « bénéfice opérationnel avant amortissements ».

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS ET FLUX DE TRÉSORERIE NETS

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie liés aux opérations pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, excluant l'incidence de la variation des activités opérationnelles sans effet de trésorerie, l'amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme, l'impôt sur le résultat versé, la charge d'impôt exigible, les charges financières versées et les charges financières. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux opérations sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une mesure non définie par les IFRS. La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de celle-ci à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles constituent la mesure la plus comparable selon les IFRS. Le calcul des flux de trésorerie liés aux opérations est présenté ci-dessous :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**157 095**	126 455	**151 090**	136 025
Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie	**(12 757)**	(9 905)	**74 751**	64 781
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	**2 861**	914	**3 717**	1 676
Impôt sur le résultat versé	**18 211**	19 093	**62 459**	57 077
Charge d'impôt exigible	**(22 552)**	(25 971)	**(48 664)**	(47 290)
Charges financières versées	**28 086**	10 677	**46 395**	31 511
Charges financières	**(30 531)**	(16 110)	**(47 545)**	(33 888)
Flux de trésorerie liés aux opérations	**140 413**	105 153	**242 203**	209 892

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux opérations	**140 413**	105 153	**242 203**	209 892
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**(101 526)**	(84 540)	**(180 040)**	(159 000)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**(4 493)**	(2 646)	**(9 134)**	(6 590)
Flux de trésorerie nets	**34 394**	17 967	**53 029**	44 302

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENTS

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent le bénéfice opérationnel avant amortissements afin d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice opérationnel avant amortissements correspond essentiellement aux flux de trésorerie liés aux opérations excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière.

La mesure financière la plus comparable selon les IFRS est le bénéfice opérationnel. Le bénéfice opérationnel avant amortissements se calcule comme suit :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	**$**	$
Bénéfice opérationnel	**102 464**	58 931	**185 741**	133 573
Amortissements	**86 014**	85 479	**152 055**	151 098
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**7 490**	108	**14 752**	108
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**195 968**	144 518	**352 548**	284 779

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS SUPPLÉMENTAIRES

Trimestres clos les	28 février	29 février	30 novembre		31 août		31 mai	
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	**2013**	2012	**2012**	2011	2012	2011	2012	2011
	$	$	**$**	$	$	$	$	$
Produits	**458 501**	345 613	**366 608**	346 023	356 685	331 045	358 032	330 258
Bénéfice opérationnel avant amortissements	**195 968**	144 518	**156 580**	140 261	163 617	152 434	158 446	142 025
Bénéfice opérationnel	**102 464**	58 931	**83 277**	74 642	95 943	101 304	95 473	90 242
Impôt sur le résultat	**15 416**	13 372	**19 168**	12 340	33 625	21 804	22 278	19 252
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**56 517**	29 449	**47 095**	44 524	44 900	63 870	55 373	54 371
Bénéfice (perte) de la période des activités abandonnées	**—**	52 047	**—**	3 399	—	6 219	—	(233 573)
Bénéfice (perte) de la période	**56 517**	81 496	**47 095**	47 923	44 900	70 089	55 373	(179 202)
Bénéfice (perte) de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**16 899**	25 089	**18 487**	18 770	13 889	23 317	19 303	(56 303)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**157 095**	126 455	**(6 005)**	9 570	203 193	217 792	109 546	141 106
Flux de trésorerie liés aux opérations	**140 413**	105 153	**101 790**	104 739	119 612	148 228	117 606	129 327
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs	**106 019**	87 186	**83 155**	78 404	124 638	122 441	88 141	63 807
Flux de trésorerie nets	**34 394**	17 967	**18 635**	26 335	(5 026)	25 787	29 465	65 520
Bénéfice (perte) par action[1]								
Des activités poursuivies et abandonnées								
De base	**1,01**	1,50	**1,11**	1,12	0,83	1,39	1,15	(3,36)
Dilué(e)	**1,00**	1,49	**1,10**	1,11	0,83	1,39	1,15	(3,36)
Des activités poursuivies								
De base	**1,01**	0,50	**1,11**	1,06	0,83	1,27	1,15	1,13
Dilué	**1,00**	0,50	**1,10**	1,05	0,83	1,27	1,15	1,13
Des activités abandonnées								
De base	**—**	1,00	**—**	0,07	—	0,12	**—**	(4,49)
Dilué(e)	**—**	0,99	**—**	0,06	—	0,12	**—**	(4,49)

(1) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

SAISONNALITÉ

Les résultats opérationnels de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes, exception faite de ce qui suit. La croissance de la clientèle du service de Télévision et du service d'IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 10 avril 2013. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

/s/ Jan Peeters
Jan Peeters
Président du conseil

/s/ Louis Audet
Louis Audet
Président et chef de la direction

COGECO inc.
Montréal (Québec)
Le 10 avril 2013



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013

COGECO INC.
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE RÉSULTAT
(non audité)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)	**$**	$	**$**	$
Produits	**458 501**	345 613	**825 109**	691 636
Charges opérationnelles (note 4)	**262 533**	201 095	**472 561**	406 857
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition (note 2)	**7 490**	108	**14 752**	108
Amortissements (note 5)	**86 014**	85 479	**152 055**	151 098
Bénéfice opérationnel	**102 464**	58 931	**185 741**	133 573
Charges financières (note 6)	**30 531**	16 110	**47 545**	33 888
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**71 933**	42 821	**138 196**	99 685
Impôt sur le résultat (note 7)	**15 416**	13 372	**34 584**	25 712
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**56 517**	29 449	**103 612**	73 973
Bénéfice de la période des activités abandonnées (note 14)	**—**	52 047	**—**	55 446
Bénéfice de la période	**56 517**	81 496	**103 612**	129 419
Bénéfice de la période attribuable aux:				
Propriétaire de la Société	**16 899**	25 089	**35 386**	43 859
Participants sans contrôle	**39 618**	56 407	**68 226**	85 560
	56 517	81 496	**103 612**	129 419
Bénéfice par action (note 8)				
De base				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,01**	0,50	**2,12**	1,56
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	1,00	**—**	1,07
Bénéfice de la période	**1,01**	1,50	**2,12**	2,62
Dilué				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,00**	0,50	**2,10**	1,55
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	0,99	**—**	1,06
Bénéfice de la période	**1,00**	1,49	**2,10**	2,61

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
Bénéfice de la période	**56 517**	81 496	**103 612**	129 419
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)				
Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie				
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture	**6 890**	(5 164)	**7 945**	1 880
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture reclassés à titre de charges financières	**(7 182)**	5 852	**(8 683)**	(1 919)
Économie (charge) d'impôt sur le résultat liée aux ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie	**(133)**	100	**(185)**	(145)
	(425)	788	**(923)**	(184)
Ajustements au titre de l'écart de change				
Écarts de change nets à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	**29 093**	(473)	**29 093**	(745)
Variation nette des ajustements latents à la conversion des dettes à long terme désignées comme éléments de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger	**(18 805)**	—	**(18 805)**	—
Reclassification au résultat du gain cumulé des écarts de change nets d'un investissement net dans des établissements à l'étranger	**—**	(19 817)	**—**	(19 817)
	10 288	(20 290)	**10 288**	(20 562)
Ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées				
Variation nette des ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées	**3 223**	(2 228)	**1 931**	(4 054)
Économie (charge) d'impôt sur le résultat liée aux ajustements actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées	**(867)**	599	**(519)**	1 090
	2 356	(1 629)	**1 412**	(2 964)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	**12 219**	(21 131)	**10 777**	(23 710)
Bénéfice global de la période	**68 736**	60 365	**114 389**	105 709
Bénéfice global de la période attribuable aux:				
Propriétaires de la Société	**21 710**	17 781	**39 259**	34 815
Participants sans contrôle	**47 026**	42 584	**75 130**	70 894
	68 736	60 365	**114 389**	105 709

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audité)

	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société					
(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Réserve de rémunération fondée sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux participants sans contrôle	Total des capitaux propres
	$	$	$	$	$	$
	(note 10)					
Solde au 31 août 2011	119 318	3 912	7 290	212 005	701 155	1 043 680
Bénéfice de la période	—	—	—	43 859	85 560	129 419
Autres éléments de la perte globale de la période	—	—	(6 671)	(2 373)	(14 666)	(23 710)
Bénéfice global de la période	—	—	(6 671)	41 486	70 894	105 709
Rémunération fondée sur des actions	—	895	—	—	672	1 567
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participants sans contrôle	—	(121)	—	—	1 416	1 295
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	—	—	—	(663)	—	(663)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	—	—	—	(5 362)	(16 482)	(21 844)
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participants sans contrôle	—	—	—	109	(109)	—
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	(1 740)	—	—	—	—	(1 740)
Disposition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	33	—	—	17	—	50
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	325	(442)	—	117	—	—
Acquisition par une filiale des participants sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	—	—	—	—	(3 049)	(3 049)
Regroupement d'entreprise (note 2)	—	—	—	—	462	462
Total des apports et distributions aux actionnaires	(1 382)	332	—	(5 782)	(17 090)	(23 922)
Solde au 29 février 2012	**117 936**	**4 244**	**619**	**247 709**	**754 959**	**1 125 467**
Solde au 31 août 2012	**117 936**	**5 338**	**1 036**	**273 489**	**806 606**	**1 204 405**
Bénéfice de la période	**—**	**—**	**—**	**35 386**	**68 226**	**103 612**
Autres éléments du bénéfice global de la période	**—**	**—**	**2 888**	**985**	**6 904**	**10 777**
Bénéfice global de la période	**—**	**—**	**2 888**	**36 371**	**75 130**	**114 389**
Rémunération fondée sur des actions	**—**	**1 147**	**—**	**—**	**1 028**	**2 175**
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participants sans contrôle	**—**	**(68)**	**—**	**—**	**655**	**587**
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**—**	**—**	**—**	**(700)**	**—**	**(700)**
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**—**	**—**	**—**	**(5 677)**	**(17 139)**	**(22 816)**
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**(1 201)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(1 201)**
Distributions aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**1 034**	**(1 041)**	**—**	**7**	**—**	**—**
Acquisition par une filiale à des participants sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**—**	**—**	**—**	**—**	**(4 076)**	**(4 076)**
Distribution par une filiale à des participants sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**—**	**(435)**	**—**	**6**	**429**	**—**
Regroupements d'entreprises (note 2)	**—**	**—**	**—**	**—**	**16 500**	**16 500**
Total des apports et distributions aux actionnaires	**(167)**	**(397)**	**—**	**(6 364)**	**(2 603)**	**(9 531)**
Solde au 28 février 2013	**117 769**	**4 941**	**3 924**	**303 496**	**879 133**	**1 309 263**

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	**28 février 2013** **$**	31 août 2012 $
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11 b))	**42 265**	215 523
Créances clients et autres débiteurs (note 13 a))	**124 614**	98 627
Impôt sur le résultat à recevoir	**12 553**	13 614
Charges payées d'avance et autres	**17 522**	12 920
	196 954	340 684
Actifs non courants		
Autres actifs	**11 290**	7 133
Immobilisations corporelles	**1 752 195**	1 343 904
Immobilisations incorporelles	**2 061 246**	1 133 816
Goodwill	**1 305 454**	249 198
Actifs d'impôt différé	**79 386**	29 184
	5 406 525	3 103 919
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs courants		
Endettement bancaire	**3 993**	741
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**224 912**	248 822
Provisions	**10 230**	10 567
Passifs d'impôt sur le résultat	**31 194**	41 908
Produits différés et perçus d'avance	**54 737**	42 920
Soldes à payer relativement à des regroupements d'entreprises, au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % et payable en juin 2013 (février et juin 2013 au 31 août 2012)	**2 000**	13 400
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	**21 169**	855
	348 235	359 213
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 9)	**3 077 058**	1 144 814
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise, au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % et payable en juillet 2014	**875**	—
Instruments financiers dérivés	**3 723**	11 668
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs	**20 659**	17 891
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel futurs	**23 957**	32 975
Passifs d'impôt différé	**622 755**	332 953
	4 097 262	1 899 514
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		
Capital social (note 10)	**117 769**	117 936
Réserve de rémunération fondée sur des actions	**4 941**	5 338
Cumul des autres éléments du résultat global	**3 924**	1 036
Bénéfices non distribués	**303 496**	273 489
	430 130	397 799
Participation sans contrôle	**879 133**	806 606
	1 309 263	1 204 405
	5 406 525	3 103 919

COGECO INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**56 517**	29 449	**103 612**	73 973
Ajustements au titre des éléments suivants :				
Amortissements (note 5)	**86 014**	85 479	**152 055**	151 098
Impôt sur le résultat (note 7)	**15 416**	13 372	**34 584**	25 712
Charges financières (note 6)	**30 531**	16 110	**47 545**	33 888
Rémunération fondée sur des actions (note 10)	**1 235**	701	**2 456**	1 715
Perte à la cession et radiation d'immobilisations corporelles	**438**	720	**1 824**	730
Contributions au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite de la charge	**722**	489	**(7 143)**	2 278
Autres	**(238)**	—	**(238)**	—
	190 635	146 320	**334 695**	289 394
Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie (note 11 a))	**12 757**	9 905	**(74 751)**	(64 781)
Impôt sur le résultat versé	**(18 211)**	(19 093)	**(62 459)**	(57 077)
Charges financières versées	**(28 086)**	(10 677)	**(46 395)**	(31 511)
	157 095	126 455	**151 090**	136 025
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(101 526)**	(84 540)	**(180 040)**	(159 000)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**(4 493)**	(2 646)	**(9 134)**	(6 590)
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquise (note 2)	**(629 599)**	(35 735)	**(1 983 752)**	(35 735)
Cession d'une filiale, nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disposées	**—**	4 509	**—**	4 509
Autres	**152**	(58)	**248**	147
	(735 466)	(118 470)	**(2 172 678)**	(196 669)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	**(21 965)**	(31 688)	**3 252**	—
Augmentation nette (remboursement net) au titre des facilités renouvelables	**262 943**	(84 936)	**853 179**	(103 703)
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des frais de transaction	**396 546**	198 074	**1 033 966**	232 715
Remboursement de dette à long terme	**(1 404)**	(602)	**(1 684)**	(1 216)
Augmentation des frais de transaction différés	**(1 757)**	(26)	**(2 357)**	(1 456)
Remboursement du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise	**(10 525)**	—	**(10 525)**	—
Remboursement de billet promissoire à payer	**—**	(5 000)	**—**	(5 000)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 10)	**(10)**	(30)	**(1 201)**	(1 740)
Disposition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**—**	50	**—**	50
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(350)**	(331)	**(700)**	(663)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(2 829)**	(2 678)	**(5 677)**	(5 362)
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participants sans contrôle	**414**	—	**587**	1 295
Acquisition par une filiale des participants sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**(1 854)**	(194)	**(4 076)**	(3 049)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote payés par une filiale aux participants sans contrôle	**(8 556)**	(8 238)	**(17 139)**	(16 482)
	610 653	64 401	**1 847 625**	95 389
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	**705**	—	**705**	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités poursuivies	**32 987**	72 386	**(173 258)**	34 745
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités abandonnées (note 14)	**—**	47 237	**—**	49 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	**9 278**	19 935	**215 523**	55 216
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	**42 265**	139 558	**42 265**	139 558

NATURE DES ACTIVITÉS

COGECO inc. (la « Société » ou la « Société mère ») est une société ouverte canadienne inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX »). La Société offre des services de Télévision par câble, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Téléphonie, de technologie de l'information et d'infrastructure gérés et d'autres services de télécommunications fournis à ses clients résidentiels et commerciaux au Canada, aux États-Unis d'Amérique («États-Unis»), au Royaume-Uni et en France par l'intermédiaire de Cogeco Câble inc., exerce des activités de radiodiffusion par l'intermédiaire de Cogeco Diffusion Acquisitions inc. («Cogeco Diffusion») et opère une entreprise spécialisée dans le domaine de l'affichage publicitaire dans les transports collectifs à travers Métromédia CMR Plus inc. («Métromédia»).

Le siège social de la Société est situé au 5, Place Ville Marie, bureau 1700, Montréal (Québec) H3B 0B3.

1. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire,* et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers annuels. Certains renseignements et informations à fournir par voie de note qui figurent dans des états financiers annuels n'ont pas été présentés ou sont résumés lorsqu'ils ne sont pas considérés comme essentiels à la compréhension de l'information financière intermédiaire de la Société. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice 2012.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que la Société a adopté dans ses états financiers annuels consolidés de l'exercice 2012. Les méthodes comptables ont été appliquées systématiquement à travers toutes les périodes présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en utilisant le coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés et les régimes de rémunération fondée sur des actions réglés en trésorerie, qui ont été comptabilisés à leur juste valeur et les passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel futurs, qui ont été comptabilisés à la valeur actualisée.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de COGECO inc.

Les résultats opérationnels pour la période intermédiaire ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats opérationnels pour l'ensemble de l'exercice. La Société ne s'attend pas à ce que la nature saisonnière de ses activités soit un facteur significatif sur le plan des résultats trimestriels, hormis le fait que la croissance de la clientèle du service de Télévision par câble et du service IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice, en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration de COGECO inc. lors de la réunion tenue le 10 avril 2013.

2. Regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises 2013

Le 30 novembre 2012, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a conclu l'acquisition de toutes les actions en circulation d'Atlantic Broadband (« ABB »), un câblodistributeur indépendant fondée en 2003 et qui compte près de 495 000 clients de services de Télévision et offrant des services de Télévision numérique et analogique, d'IHV et de Téléphonie. Cette acquisition est un intéressant point d'entrée sur le marché américain, offrant une augmentation significative des unités de service primaire à fort potentiel de croissance, un excellent réseau d'infrastructure de qualité ainsi que la possibilité pour les dirigeants de la Société de faire bénéficier de leur savoir-faire et de leur expérience opérationnelle. La transaction, qui est évaluée à 1,36 milliard $ US, a été financée au moyen d'une combinaison d'espèces, d'un prélèvement sur le crédit à terme renouvelable existant de la Société d'un montant approximatif de 588 millions $ US et d'emprunts totalisant 660 millions $ US aux termes d'un nouveau financement garanti sans recours contracté par ABB. ABB, 12^{e} câblodistributeur en importance aux États-Unis, exploite des réseaux de câblodistribution dans l'ouest de la Pennsylvanie, au sud de la Floride, au Maryland, au Delaware et en Caroline du Sud.

Le 31 janvier 2013, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a conclu l'acquisition d'approximativement 96,57 % des actions émises et en circulation (voir note 15), de Peer 1 Network Enterprises, Inc. ("PEER 1"). La transaction d'une valeur d'environ 649 millions $ a été financé au moyen de nouveaux crédits renouvelables garantis d'un montant d'environ 250 millions $ ainsi que de nouvelles facilités de crédits à terme garanties d'un montant d'environ 400 millions $ ayant tous les deux une échéance de quatre ans. PEER 1 est l'un des premiers fournisseurs d'infrastructure Internet au monde et se spécialise dans les domaines de l'hébergement géré, des serveurs attitrés, des services d'informatique en nuage et de la co-implantation. Cette acquisition renforce la zone de couverture de Cogeco Câble et valorise ses initiatives stratégiques par l'augmentation de la portée de l'entreprise dans un secteur attrayant qui offre des perspectives de croissance importantes pour des plateformes de centres de données informatiques à la fine pointe de la technologie. En plus des quelque 11 000 clients à qui elle offre actuellement ses services, Cogeco Câble desservira également des entreprises supplémentaires à l'échelle mondiale grâce à 23 centres de données informatiques et à 21 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe. Le centre de réseau principal et siège social de PEER 1 restera situé à Vancouver.

De plus, Métromédia a aussi complété l'acquisition de la participation sans contrôle de 27,5 % dans l'une de ses filiales pour une contrepartie en trésorerie d'environ 0,5 million $.

La répartition préliminaire du prix d'achat de ces acquisitions, sujette à la finalisation de l'évaluation des actifs nets acquis, ainsi que l'acquisition de la participation sans contrôle de Métromédia se détaillent comme suit :

	Métromédia	PEER 1	ABB	TOTAL
	$	$	$	$
Contrepartie				
Payée				
Achat d'actions	**462**	**477 834**	**337 779**	**816 075**
Remboursement des dettes garanties et règlement des options en circulation	**—**	**170 872**	**1 021 854**	**1 192 726**
	462	**648 706**	**1 359 633**	**2 008 801**
Actifs net acquis				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**—**	**10 840**	**5 480**	**16 320**
Trésorerie soumise à des restrictions	**—**	**8 729**	**—**	**8 729**
Créances clients et autres débiteurs	**—**	**12 772**	**9 569**	**22 341**
Charges payées d'avance et autres	**—**	**3 855**	**1 370**	**5 225**
Impôt sur le résultat à recevoir	**—**	**672**	**—**	**672**
Autres actifs	**—**	**3 328**	**—**	**3 328**
Immobilisations corporelles	**—**	**150 206**	**205 353**	**355 559**
Immobilisations incorporelles	**—**	**139 703**	**763 084**	**902 787**
Goodwill	**—**	**421 986**	**602 690**	**1 024 676**
Actifs d'impôt différé	**—**	**8 355**	**33 835**	**42 190**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs repris	**—**	**(26 330)**	**(27 620)**	**(53 950)**
Provisions	**—**	**—**	**(721)**	**(721)**
Passifs d'impôt sur le résultat repris	**—**	**(4 716)**	**—**	**(4 716)**
Produits différés et perçus d'avance repris	**—**	**(3 315)**	**(5 254)**	**(8 569)**
Dette à long terme repris	**—**	**(1 735)**	**—**	**(1 735)**
Passifs d'impôt différé	**—**	**(58 682)**	**(228 153)**	**(286 835)**
Participation sans contrôle[(1)]	**462**	**(16 962)**	**—**	**(16 500)**
	462	**648 706**	**1 359 633**	**2 008 801**

(1) À la juste valeur, établie en fonction de l'offre publique d'achat pour PEER 1.

ABB

Le montant de goodwill, dont la totalité n'est pas prévu être déductible aux fins de l'impôt, est principalement attribuable à la croissance des produits et du bénéfice opérationnel avant amortissements, aux développements futurs de marché reliés à l'entrée de la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., sur le marché des États-Unis, à l'avantage attendu de l'utilisation future des pertes fiscales reportées et à la force de la main-d'oeuvre d'ABB. En lien avec cette acquisition, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a engagé des frais d'acquisition de 10,9 millions $ dont 9,2 millions $ ont été constatés dans les “Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition” aux comptes consolidés intermédiaires de résultat de la Société de l'exercice courant.

PEER 1

Le montant de goodwill, dont la totalité n'est pas prévu être déductible au fins d'impôt, est principalement attribuable à la croissance des produits et du bénéfice opérationnel avant amortissements, dans le secteur des centres de données informatiques, aux développements futurs de la gamme des services à travers les marchés canadiens, américains et européens et à la force de la main-d'oeuvre de PEER 1.

En lien avec cette acquisition, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a engagé des frais d'acquisition de 5,5 millions $ qui ont été reconnus dans les “Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition” aux comptes consolidés intermédiaires de résultat de la Société de l'exercice courant.

Impact des acquisitions sur les résultats de COGECO inc.

Les produits et le bénéfice pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013 comprennent des produits de 85,9 millions $ et un bénéfice de la période de 6,8 millions $ attribuable aux activités additionnelles générées par ABB et des produits de 14,3 millions $ et une perte de la période de 5,9 millions $ attribuable aux activités additionnelles générées par PEER 1.

Si les regroupements d'entreprises avaient été effectifs au 1er septembre 2012, les produits consolidés de la Société auraient été de 981 millions $ et le bénéfice de la période aurait été de 103 millions $. La direction estime que ces données «pro-forma» représentent une valeur approximative de la performance du groupe combiné et fournissent un point de référence pour la comparaison des périodes futures. Afin de déterminer ces montants, la direction a supposé que les ajustements de juste valeur, déterminée provisoirement, qui ont été établis aux dates d'acquisition auraient été les mêmes si l'acquisition avait eu lieu le 1er septembre 2012.

Regroupement d'entreprise 2012

Au cours du deuxième trimestre, la Société a complété la répartition du prix d'achat de Métromédia, acquise le 26 décembre 2011. Ainsi, la répartition finale du prix d'achat se détaille comme suit :

	Préliminaire $	**Final** **$**
Contrepartie		
Payée		
Achat d'actions	36 860	**36 860**
Remboursement d'une dette garantie	2 140	**2 140**
	39 000	**39 000**
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprise, au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % et payable en juin 2013	2 000	**2 000**
	41 000	**41 000**
Actifs nets acquis		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 265	**3 265**
Créances clients et autres débiteurs	7 242	**7 364**
Charges payées d'avance	57	**57**
Impôt sur le résultat à recevoir	234	**132**
Immobilisations corporelles	4 764	**4 645**
Immobilisations incorporelles	14 747	**14 747**
Goodwill	20 171	**20 540**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs repris	(4 615)	**(4 786)**
Impôt sur le résultat à payer	(142)	**—**
Produits différés et perçus d'avance et autres repris	(374)	**(615)**
Passifs d'impôt différé	(3 887)	**(3 887)**
Participation sans contrôle	(462)	**(462)**
	41 000	**41 000**

3. Secteurs opérationnels

Les bénéfices de la Société pour l'exercice sont présentés en deux secteurs opérationnels : les activités liées au service de câblodistribution et les activités du secteur autre.

Le secteur des activités liées au service de câblodistribution fournit, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services de Télévision analogique et numérique et de services IHV et de Téléphonie. Ce secteur fournit également aux petites et moyennes entreprises des solutions d'affaires, ce qui comprend des services de réseautage de données, d'Ethernet, d'hébergement Web, d'accès IHV et de voix sur IP. Le secteur offre aussi des services de technologie de l'information gérés et des services de connectivité aux moyennes et grandes entreprises et à la clientèle du secteur public. Ce secteur fournit également des services de connectivité Ethernet à large bande de haute performance aux entreprises de télécommunications. Les offres de services du secteur comprennent la fourniture d'espace et la puissance nécessaire dans ses centres de données à haute sécurité, une gamme de services de technologie de l'information gérés et de services liés à l'infrastructure ainsi que des services de connectivité fournis par l'entremise de ses réseaux optiques détenus en propriété exclusive.

Le secteur autre inclut les activités de la radiodiffusion, de la représentation spécialisée dans le domaine de l'affichage publicitaire dans les transports collectifs et du siège social, et les éliminations intersociétés.

Les activités liées aux secteurs des services de câblodistribution sont exercées au Canada, aux États-Unis et en Europe principalement au Royaume-Uni, et les activités du secteur autre sont exercées au Canada.

La Société évalue le rendement de chaque secteur selon le bénéfice par secteur. Les transactions entre les secteurs sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

Les principaux renseignements financiers par secteur opérationnel sont les suivants :

	Câblodistribution		Autres		Trois mois clos les Consolidé	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$	**$**	$
Produits[1]	**429 672**	317 735	**28 829**	27 878	**458 501**	345 613
Charges opérationnelles	**230 908**	171 649	**31 625**	29 446	**262 533**	201 095
Honoraires de gestion - COGECO inc.	**2 988**	2 343	**(2 988)**	(2 343)	**—**	—
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**7 464**	—	**26**	108	**7 490**	108
Amortissements	**84 591**	84 252	**1 423**	1 227	**86 014**	85 479
Bénéfice (perte) opérationnel(le)	**103 721**	59 491	**(1 257)**	(560)	**102 464**	58 931
Charges financières	**29 094**	14 788	**1 437**	1 322	**30 531**	16 110
Impôt sur le résultat	**16 169**	13 617	**(753)**	(245)	**15 416**	13 372
Bénéfice (perte) de la période des activités poursuivies	**58 458**	31 086	**(1 941)**	(1 637)	**56 517**	29 449
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	52 047	**—**	—	**—**	52 047
Bénéfice (perte) de la période	**58 458**	83 133	**(1 941)**	(1 637)	**56 517**	81 496
Acquisition d'immobilisations corporelles	**99 940**	83 588	**1 586**	952	**101 526**	84 540
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**4 493**	2 646	**—**	—	**4 493**	2 646

(1) Les produits par marché géographique comprennent 362 260 $ au Canada, 93 920 $ aux États-Unis et 2 321 $ en Europe.

COGECO INC.
NOTES ANNEXES
28 février 2013
(non audité)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)

	Câblodistribution		Autres		Six mois clos les Consolidé	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$	**$**	$
Produits[1]	**757 583**	633 159	**67 526**	58 477	**825 109**	691 636
Charges opérationnelles	**405 112**	348 108	**67 449**	58 749	**472 561**	406 857
Honoraires de gestion - COGECO inc.	**9 569**	9 485	**(9 569)**	(9 485)	**—**	—
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**14 764**	—	**(12)**	108	**14 752**	108
Amortissements	**149 257**	149 076	**2 798**	2 022	**152 055**	151 098
Bénéfice opérationnel	**178 881**	126 490	**6 860**	7 083	**185 741**	133 573
Charges financières	**44 694**	31 617	**2 851**	2 271	**47 545**	33 888
Impôt sur le résultat	**33 569**	24 220	**1 015**	1 492	**34 584**	25 712
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**100 618**	70 653	**2 994**	3 320	**103 612**	73 973
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	55 446	**—**	—	**—**	55 446
Bénéfice de la période	**100 618**	126 099	**2 994**	3 320	**103 612**	129 419
Total de l'actif[2]	**5 207 588**	2 908 079	**198 937**	195 840	**5 406 525**	3 103 919
Immobilisations corporelles[2]	**1 730 766**	1 322 093	**21 429**	21 811	**1 752 195**	1 343 904
Immobilisations incorporelles[2]	**1 968 035**	1 039 982	**93 211**	93 834	**2 061 246**	1 133 816
Goodwill[2]	**1 266 329**	210 442	**39 125**	38 756	**1 305 454**	249 198
Acquisition d'immobilisations corporelles	**178 132**	156 927	**1 908**	2 073	**180 040**	159 000
Acquisition d'immobilisations incorporelles et autres actifs	**9 134**	6 590	**—**	—	**9 134**	6 590

(1) Les produits par marché géographique comprennent 728 868 $ au Canada, 93 920 $ aux États-Unis et 2 321 $ en Europe.

(2) Aux 28 février 2013 et 31 août 2012.

Le tableau suivant présente certaines données géographiques au 28 février 2013:

	Canada	États-Unis	Europe	Total
	$	**$**	**$**	**$**
Immobilisations corporelles	**1 427 984**	**287 513**	**36 698**	**1 752 195**
Immobilisations incorporelles	**1 184 910**	**863 832**	**12 504**	**2 061 246**
Goodwill	**358 875**	**888 187**	**58 392**	**1 305 454**

4. Charges opérationnelles

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	**88 856**	69 120	**159 282**	139 781
Coûts de prestations de service[1]	**131 364**	98 606	**232 604**	193 745
Coûts liés aux clients[2]	**18 020**	14 994	**34 051**	33 150
Autres achats externes[3]	**24 293**	18 375	**46 624**	40 181
	262 533	201 095	**472 561**	406 857

(1) Comprend le coût des équipements vendus, les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres transporteurs, les dépenses liées aux centres de données informatiques, les frais de franchise et les coûts de réseau.
(2) Comprend les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les créances irrécouvrables et les frais de recouvrement.
(3) Comprend les frais relatifs aux immeubles à bureau, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») et d'autres frais d'administration.

5. Amortissements

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Immobilisations corporelles	**75 892**	80 185	**136 309**	140 810
Immobilisations incorporelles	**10 122**	5 294	**15 746**	10 288
	86 014	85 479	**152 055**	151 098

6. Charges financières

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Intérêts sur la dette à long terme	**29 011**	15 738	**46 223**	30 632
Pertes nettes (gains nets) de change	**721**	(522)	**738**	1 010
Amortissement des frais de transaction différés	**728**	449	**1 179**	924
Coûts d'emprunt capitalisés	**(956)**	(361)	**(1 797)**	(733)
Autres	**1 027**	806	**1 202**	2 055
	30 531	16 110	**47 545**	33 888

7. Impôt sur le résultat

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Exigible	**22 552**	25 971	**48 664**	47 290
Différé	**(7 136)**	(12 599)	**(14 080)**	(21 578)
	15 416	13 372	**34 584**	25 712

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôt sur le résultat selon les taux d'impôt sur le résultat fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge d'impôt sur le résultat consolidée :

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	**71,933**	42,821	**138 196**	99 685
Taux d'impôt sur le résultat combiné	**27,98%**	27,03%	**27,23%**	27,03%
Charge d'impôt sur le résultat au taux d'imposition combiné	**20 130**	11 575	**37 630**	26 945
Ajustement lié aux pertes ou aux bénéfices assujettis à des taux d'imposition inférieurs ou supérieurs	**5**	100	**(393)**	358
Diminution de l'impôt sur le résultat par suite des modifications à la législation fiscale sur le bénéfice des sociétés de personnes	**—**	—	**—**	(3 450)
Impôt sur le résultat découlant des dépenses non déductibles	**2 312**	385	**4 422**	441
Incidences fiscales provenant des investissements dans des établissements à l'étranger	**(3 407)**	—	**(3 407)**	—
Variation de la provision pour évaluation	**(3 122)**	—	**(3 122)**	—
Autres	**(502)**	1 312	**(546)**	1 418
Charge d'impôt sur le résultat selon le taux d'imposition effectif	**15 416**	13 372	**34 584**	25 712

8. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base et dilué :

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Bénéfice de la période des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société	**16 899**	8 357	**35 386**	26 034
Bénéfice de la période des activités abandonnées attribuable aux propriétaires de la Société	**—**	16 732	**—**	17 825
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**16 899**	25 089	**35 386**	43 859
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**16 725 181**	16 719 256	**16 726 086**	16 728 447
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	**107 124**	112 077	**108 159**	107 391
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**16 832 305**	16 831 333	**16 834 245**	16 835 838
Bénéfice par action				
De base				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,01**	0,50	**2,12**	1,56
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	1,00	**—**	1,07
Bénéfice de la période	**1,01**	1,50	**2,12**	2,62
Dilué				
Bénéfice de la période des activités poursuivies	**1,00**	0,50	**2,10**	1,55
Bénéfice de la période des activités abandonnées	**—**	0,99	**—**	1,06
Bénéfice de la période	**1,00**	1,49	**2,10**	2,61

9. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	28 février 2013	31 août 2012
		%	$	$
Société mère				
Crédit à terme renouvelable				
Emprunts renouvelables	février 2017 (1)	3,10 (2)	**76 757**	73 848
Billets non garantis	novembre 2021	6,50	**34 689**	34 671
Contrat de location-financement	janvier 2017	3,23	**105**	118
Filiales				
Crédit à terme renouvelable				
Emprunt renouvelable - 588 millions $ US	novembre 2017 (3)	1,95 (2)	**606 463**	—
Emprunt renouvelable - 20 millions $	novembre 2017 (3)	3,75 (2)	**20 000**	—
Facilités de crédit garanties[a)]				
Facilité de crédit à terme canadienne – 175 millions $	janvier 2017	3,17 (2)	**173 819**	—
Facilité de crédit à terme américaine – 225 millions $ US	janvier 2017	2,20 (2)	**230 547**	—
Facilité de crédit renouvelable				
Emprunts renouvelables – 114,5 millions $	janvier 2017	3,30 (2)	**114 500**	—
Emprunt renouvelable – 65 millions £	janvier 2017	2,49 (2)	**101 692**	—
Emprunt renouvelable – 20 millions $ US	janvier 2017	2,20 (2)	**20 628**	—
Facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni – 4,1 millions £	janvier 2017	3,00 (2)	**6 414**	—
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 millions $ US	octobre 2015	7,00 (4)	**195 077**	186 244
Série B	octobre 2018	7,60	**54 644**	54 619
Débentures garanties de premier rang série 1	juin 2014	5,95	**299 054**	298 694
Débentures garanties de premier rang série 2	novembre 2020	5,15	**198 612**	198 539
Débentures garanties de premier rang série 3	février 2022	4,93	**198 342**	198 249
Débenture non garantie de premier rang	mars 2018	5,94	**99 813**	99 850
Facilités de crédit de premier rang[b)]				
Facilité d'emprunt à terme A - 240 millions $ US	novembre 2017	3,21	**241 013**	—
Facilité d'emprunt à terme B - 419 millions $ US	novembre 2019	4,50	**420 530**	—
Facilité de crédit renouvelable - 2,5 millions $ US	novembre 2017	5,25	**2 578**	—
Contrats de location-financement	mars 2013 à janvier 2015	3,94 (5)	**2 950**	837
			3 098 227	1 145 669
Moins : tranche à court terme			**21 169**	855
			3 077 058	1 144 814

(1) Le 30 novembre 2012, la Société a amendé son crédit à terme renouvelable. En vertu des conditions de l'amendement, l'échéance a été prolongée d'un an et en conséquence, le crédit à terme renouvelable viendra à échéance le 1er février 2017.

(2) Taux d'intérêt sur la dette au 28 février 2013, incluant la marge applicable.

(3) Le 26 octobre 2012, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a amendé son crédit à terme renouvelable. En vertu des conditions de l'amendement, l'échéance a été prolongée d'un an et en conséquence, le crédit à terme renouvelable viendra à échéance le 22 novembre 2017.

(4) Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt effectif de 7,24 % sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette libellée en dollars américains.

(5) Moyenne pondérée des taux d'intérêts sur les contrats de location-financement.

a) Dans le cadre de l'acquisition de PEER 1 le 31 janvier 2013, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a conclu des facilités de crédit garanties auprès d'un consortium de prêteurs totalisant environ 650 millions $, en quatre tranches, pour un produit net de 640,3 millions $, déduction faite des frais de transaction de 2,8 millions $. La première tranche, une facilité de crédit à terme canadienne, s'élève à 175 millions $, la deuxième tranche, une facilité de crédit à terme américaine, s'élève à 225 millions $ US, la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable, s'élève à 240 millions $ et la quatrième tranche, une facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni, s'élève à 7 millions £. Les facilités de crédit à terme canadienne et américaine sont offertes en dollars canadiens et en dollars américains et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux LIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base américain, plus la marge applicable. La facilité de crédit renouvelable est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en livres sterling et en euros et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux LIBOR en dollars américains, en livres sterling et en euros, le taux préférentiel ou le taux de base américain et en livres sterling, plus la marge applicable. La facilité de crédit renouvelable du Royaume-Uni est offerte en livres sterling et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base en livres sterling ou le taux LIBOR en livres sterling. À compter du 31 août 2013, les facilités de crédit à terme canadienne et américaine seront assujetties à un amortissement trimestriel de 1,25 % pour la première année, de 1,875 % pour la deuxième année, de 3,125 % pour la troisième

année et de 3,75 % pour la quatrième année, payable le dernier jour ouvrable de chaque trimestre. Les facilités de crédit garanties viendront à échéance le 31 janvier 2017. Les facilités de crédit garanties sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de Cogeco Câble et de la plupart de ses filiales, à l'exception d'ABB. De plus, elles prévoient certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à cette facilité prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de Cogeco Câble, mais ne couvrent pas ABB. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissements, aux charges financières et au total de l'endettement.

b) Dans le cadre de l'acquisition d'ABB le 30 novembre 2012, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a conclu, par l'intermédiaire de deux de ses filiales américaines, des facilités de crédit de premier rang auprès d'un consortium bancaire et d'autres prêteurs institutionnels totalisant 710 millions $ US, en trois tranches pour un produit net de 641,5 millions $ US déduction faite des frais de transactions de 18,5 millions $ US. La première tranche, une facilité d'emprunt à terme A totalisant 240 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2017, la deuxième tranche, une facilité d'emprunt à terme B totalisant 420 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2019 et la troisième tranche, une facilité de crédit renouvelable de 50 millions $ US, comprenant une marge de crédit d'exploitation de 15 millions $ US, viendra à échéance le 30 novembre 2017. Les taux d'intérêt des facilités de crédit de premier rang sont fondés sur le LIBOR, plus la marge applicable, et la facilité d'emprunt à terme B comporte un taux plancher LIBOR de 1,00 %. À compter du 31 décembre 2013, la facilité d'emprunt à terme A sera assujetti à un amortissement trimestriel de 1,25 % pour la première année, de 2,5 % pour la deuxième année et de 3,0 % pour les troisième et quatrième années. À compter du 31 décembre 2012, la facilité d'emprunt à terme B est assujetti à un amortissement trimestriel de 0,25 % jusqu'à sa date d'échéance. En sus de l'échéancier d'amortissement fixe et à compter du premier trimestre de l'exercice 2015, les emprunts en vertu des facilités de crédit à terme devront être remboursés par anticipation selon un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur, défini comme suit :

(i) 50% si le ratio consolidé des facilités de crédit de premier rang est égal ou plus grand que 4.00 sur 1.00;
(ii) 25% si le ratio consolidé des facilités de crédit est plus grand ou égal à 3.00 sur 1.00 mais moindre que 4.00 sur 1.00; et
(iii) 0% si le ratio consolidé des facilités de crédit est moins de 3.00 sur 1.00.

Les facilités de crédit de premier rang sont sans recours contre Cogeco Câble et ses filiales canadiennes et les filiales de PEER 1 et sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit d'ABB et de ses filiales. Les dispositions relatives à ces facilités prévoient des limites quant aux opérations et aux activités d'ABB et de ses filiales. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements et l'endettement autorisé, les distributions et le maintien de certains ratios financiers.

10. Capital social

Autorisé

Nombre illimité :

Actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises en série, ne comportant aucun droit de vote, sauf tel qu'il est prévu par la loi ou par les statuts de la Société.

*Actions à droits de vote multiples, 2*0 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

Émis et payé

	28 février 2013	31 août 2012
	$	$
1 842 860 actions à droits de vote multiples	**12**	12
14 989 338 actions subalternes à droit de vote	**121 976**	121 976
	121 988	121 988
107 124 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (112 471 au 31 août 2012)	**(4 219)**	(4 052)
	117 769	117 936

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2013, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	Montant
		$
Solde au 31 août 2012	**112 471**	**4 052**
Actions subalternes à droit de vote acquises	**35 630**	**1 201**
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	**(40 977)**	**(1 034)**
Solde au 28 février 2013	**107 124**	**4 219**

Dividendes

Pour la période de six mois close le 28 février 2013, des dividendes trimestriels de 0,19 $ l'action, pour un total de 0,38 $ l'action ont été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 6,4 millions $, comparativement à des dividendes trimestriels de 0,18 $ l'action, pour un total de 0,36 $ l'action, ou 6 millions $ pour la période de six mois close le 29 février 2012.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

La Société offre à certains dirigeants un régime d'options sur actions qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des périodes de six mois closes les 28 février 2013 et 29 février 2012, aucune option d'achat d'action n'a été attribuée aux employés par la Société. Sous le régime d'options sur actions de la Société, aucune option n'était en circulation au 28 février 2013 et au 31 août 2012. Cependant, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a attribué 201 442 options sur actions (91 961 en 2012) à un prix d'exercice de 38,08 $ à 40,45 $ (48,02 $ à 48,15 $ en 2012), dont 71 233 options sur actions (47 729 en 2012) ont été attribuées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options sont acquis par tranches égales sur une période de cinq ans débutant l'année suivant le jour de la date de l'attribution des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013, la Société a facturé un montant de 86 000 $ et 176 000 $ (75 000 $ et 149 000 $ en 2012) à COGECO inc. relativement aux options de la Société attribuées aux employés de COGECO inc. En conséquence, une charge de rémunération de 177 000 $ et 349 000 $ (153 000 $ et 315 000 $ en 2012) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013.

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de la période de six mois close le 28 février 2013 était de 7,75 $ (11,30 $ en 2012) par option. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de détermination de la charge de rémunération fondée sur des actions au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	2013	2012
	%	%
Taux de dividende attendu	**2,60**	1,66
Volatilité attendue	**26,60**	26,85
Taux d'intérêt sans risque	**1,50**	1,74
Durée prévue (en années)	**6,2**	6,1

En vertu du régime d'options sur actions de Cogeco Câble inc., les options suivantes ont été attribuées et étaient en circulation au 28 février 2013:

	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		$
En circulation au 31 août 2012	**609 686**	**34,80**
Attribuées	**201 442**	**39,03**
Exercées[(1)]	**(28 688)**	**20,46**
En circulation au 28 février 2013	**782 440**	**36,41**
Pouvant être exercées au 28 février 2013	**443 063**	**33,36**

(1) Pour les options sur actions exercées pendant la période, le prix moyen pondéré de l'action était de 41,66 $.

La Société et sa filiale, Cogeco Câble inc., offrent également un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés, qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de la période de six mois close le 28 février 2013, 35 630 (35 542 en 2012) et 101 047 (60 479 en 2012) unités d'actions incitatives ont été attribuées par la Société et sa filiale, respectivement. La Société établit la valeur de la rémunération liée aux unités d'actions incitatives attribuées en fonction de la juste valeur des actions subalternes à droit de vote de la Société à la date d'attribution, et une charge de rémunération est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits, soit trois ans moins un jour. Deux fiducies ont été créées pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Société et sa filiale ont chargé les fiduciaires d'acheter 35 630 (35 542 en 2012) et 101 047 (61 815 en 2012) actions subalternes à droit de vote sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour une

contrepartie en trésorerie totalisant 1 201 000 $ (1 740 000 $ en 2012) et 4 076 000 $ (3 049 000 $ en 2012) et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Ces fiducies, considérées comme des entités ad hoc, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social ou de la participation sans contrôle à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives. Une charge de rémunération de 975 000 $ et 1 826 000 $ (585 000 $ et 1 252 000 $ en 2012) a été comptabilisée au cours des périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013 relativement à ces régimes. Au cours des périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013, la Société a facturé un montant de 112 000 $ et 219 000 $ (104 000 $ et 180 000 $ en 2012) à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives de la Société attribuées aux employés de COGECO inc.

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de la Société, les unités d'actions incitatives suivantes ont été attribuées et étaient en circulation au 28 février 2013:

En circulation au 31 août 2012	**112 471**
Attribuées	**35 630**
Distribuées	**(40 977)**
En circulation au 28 février 2013	**107 124**

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de Cogeco Câble inc., les unités d'actions incitatives suivantes ont été attribuées et étaient en circulation au 28 février 2013 :

En circulation au 31 août 2012	**149 802**
Attribuées	**101 047**
Distribuées	**(42 603)**
En circulation au 28 février 2013	**208 246**

La Société et sa filiale, Cogeco Câble inc., offrent également aux membres des conseils d'administration un régime d'unités d'actions différées qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Pour la période de six mois close les 28 février 2013, la Société et sa filiale ont émise respectivement 8 139 et 5 573 d'unités d'action différées (6 435 et 4 446 en 2012) aux participants en rapport avec le régime d'unités d'actions différées. Une charge de rémunération de 83 000 $ et 281 000 $ (une diminution de la charge de 37 000 $ et une charge de rémunération de 148 000 $ en 2012) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois closes le 28 février 2013 pour l'augmentation du passif, relativement à ce régime.

En vertu du régime d'unités d'actions différées de la Societété, les unités d'actions différées suivantes ont été émises et étaient en circulation au 28 février 2013:

En circulation au 31 août 2012	**29 312**
Émises	**8 139**
Rachetées	**(7 174)**
Équivalents de dividendes	**319**
En circulation au 28 février 2013	**30 596**

En vertu du régime d'unités d'actions différées de Cogeco Câble inc., les unités d'actions différées suivantes ont été émises et étaient en circulation au 28 février 2013:

En circulation au 31 août 2012	**20 491**
Émises	**5 573**
Rachetées	**(2 868)**
Équivalents de dividendes	**284**
En circulation au 28 février 2013	**23 480**

11. Tableaux des flux de trésorerie

a) Variations des activités opérationnelles sans effet de trésorerie

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Créances clients et autres débiteurs	**(588)**	8 632	**(3 107)**	(2 620)
Charges payées d'avance et autres	**588**	750	**805**	(507)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**10 389**	(757)	**(76 860)**	(67 102)
Provisions	**309**	3 893	**(1 082)**	8 497
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs	**2 059**	(2 613)	**5 493**	(3 049)
	12 757	9 905	**(74 751)**	(64 781)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	28 février 2013	31 août 2012
	$	$
Trésorerie	**42 265**	65 574
Équivalents de trésorerie[(1)]	**—**	149 949
	42 265	215 523

(1) Au 31 août 2012, acceptations bancaires pour un total de 149,9 millions $, portant intérêt à 1,10% venant à échéance entre le 4 septembre 2012 et le 17 septembre 2012.

12. Avantages du personnel

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, des régimes de retraite à cotisations déterminées ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'exprime comme suit :

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	28 février 2013	29 février 2012	**28 février 2013**	29 février 2012
	$	$	**$**	$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	**1 189**	966	**2 373**	3 039
Régimes de retraite à cotisations déterminées et régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs	**1 971**	1 288	**3 626**	2 674
	3 160	2 254	**5 999**	5 713

13. Instruments financiers

a) Gestion du risque financier

La direction a pour objectif de protéger COGECO inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux créances clients, dont l'exposition maximale est représentée par leurs valeurs comptables présentées dans l'état de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échange de devises croisées manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 28 février 2013, la direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions est « BBB+ » selon les services de cote de *Standard & Poor* (« S&P ») et « A (élevé) » selon *Dominion Bond Rating Services* (« DBRS »).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme très liquides comme des fonds de marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. Au 28 février 2013, la direction est d'avis que le risque de crédit pour ses investissements à court terme était minimal, étant donné que la cote de crédit de ces instruments est de « AAA » selon S&P.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 28 février 2013 et 31 août 2012, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des créances clients consolidées de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires au Canada, aux États-Unis et en Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable.

Le tableau suivant détaille le solde des créances clients et autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	28 février 2013	31 août 2012
	$	$
Créances clients	**117 085**	95 170
Provision pour créances douteuses	**(5 778)**	(4 156)
	111 307	91 014
Autres débiteurs	**13 307**	7 613
	124 614	98 627

Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée et paie avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus. Le tableau suivant détaille les soldes des créances clients échues de la Société, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 28 février 2013 et 31 août 2012:

	28 février 2013	31 août 2012
	$	$
Moins de 60 jours échus	**28 351**	23 906
60 à 90 jours échus	**4 395**	2 828
Plus de 90 jours échus	**2 566**	1 745
	35 312	28 479

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. Au 28 février 2013, le montant disponible en vertu des facilités de crédit renouvelables de la Société s'établissait à 166,2 millions $. La direction est d'avis que les facilités de crédit renouvelables engagées, jusqu'à leurs échéances en janvier, février et novembre 2017, fourniront des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettront de combler les besoins en fonds de roulement. La Société bénéficie également d'une facilité de crédit renouvelable de 50 millions $ US reliée à son acquisition d'ABB, dont 3,5 millions $ US (3,6 millions $) était utilisée 28 février 2013.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

		Flux de trésorerie contractuels						
	Valeur comptable $	2013 $	2014 $	2015 $	2016 $	2017 $	Suivantes $	Total $
Endettement bancaire	**3 993**	**3 993**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**3 993**
Dettes fournisseurs et autres créditeurs[1]	**208 837**	**208 837**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**208 837**
Dette à long terme[2]	**3 095 172**	**2 166**	**313 614**	**25 991**	**228 765**	**761 336**	**1 790 076**	**3 121 948**
Soldes à payer relativement à des regroupements d'entreprises	**2 875**	**2 000**	**875**	**—**	**—**	**—**	**—**	**2 875**
Autres passifs	**3 103**	**—**	**1 263**	**1 253**	**1 253**	**1 253**	**44**	**5 066**
Instruments financiers dérivés	**3 723**	**—**	**—**	**—**	**5 909**	**—**	**—**	**5 909**
Contrats de location--financement[3]	**3 055**	**978**	**1 340**	**804**	**29**	**10**	**—**	**3 161**
	3 320 758	**217 974**	**317 092**	**28 048**	**235 956**	**762 599**	**1 790 120**	**3 351 789**

(1) Excludiant les intérêts courus.
(2) Montant en capital excluant les contrats de location-financement.
(3) Incluant les intérêts.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les contrats de location-financement) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du capital et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 28 février 2013 et de leurs échéances respectives :

	2013 $	2014 $	2015 $	2016 $	2017 $	Suivantes $	Total $
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	**59 273**	**124 513**	**106 016**	**98 157**	**77 767**	**153 334**	**619 060**
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	**(6 859)**	**(13 718)**	**(13 718)**	**(6 859)**	**—**	**—**	**(41 154)**
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	**7 306**	**14 614**	**14 614**	**7 307**	**—**	**—**	**43 841**
	59 720	**125 409**	**106 912**	**98 605**	**77 767**	**153 334**	**621 747**

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 28 février 2013, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des facilités de crédit renouvelables et des facilités de crédit à terme de la Société. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1% du taux d'intérêt applicable aux facilités de crédits renouvelables et aux facilités de crédit à terme est d'approximativement 16,9 millions $ en fonction de la dette existante au 28 février 2013.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions $ US émis le 1er octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des dettes fournisseurs et autres créditeurs libellés en dollars américains, en euros ou en livres sterling. La Société est exposée au risque de change comme suit :

	28 février 2013			31 août 2012	
	US	**Euro**	**Livre sterling**	US	Euro
	$	**$**	**$**	$	$
Actifs (passifs) financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**2 786**	**1 347**	**156**	3 630	1 243
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**(8 031)**	**(6 297)**	**—**	(21 569)	(7 068)
	(5 245)	**(4 950)**	**156**	(17 939)	(5 825)

Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % des taux de change (dollar américain, euro et livre sterling) ferait varier les charges financières d'approximativement 1 million $.

De plus, l'investissement net de la Société dans des établissements à l'étranger est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Ce risque est réduit puisque la majeure partie des prix d'achats d'ABB et de PEER 1 ont été empruntées directement en dollars américains et en livres sterling. Ces dettes ont été désignées comme élément de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Au 28 février 2013, l'investissement net pour ABB s'est élevé à 472,6 millions $ US alors que la dette à long terme s'élevait à 323 millions $ US. Au 28 février 2013, l'investissement net pour PEER 1 s'est élevé à 368 millions $ US et à 69,1 millions £ alors que la dette à long terme s'élevait à 245 millions $ US et à 69,1 millions £. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état de la situation financière libellés en dollars américains au 28 février 2013 était de 1,0314 $ le dollar américain et à 1,5645 $ la livre sterling. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien ferait varier les autres éléments du résultat global d'approximativement 28,1 millions $.

b) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, l'impôt sur le résultat et les autres charges qui seraient engagés à la cession de ces instruments financiers ne sont pas pris en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

a) La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, de l'endettement bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, et des soldes à payer relativement à des regroupements d'entreprises se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

b) Les taux d'intérêt rattachés aux facilités de crédit à terme et renouvelables de la Société sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR, l'EURIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains ou en livres sterling, plus la marge applicable. Conséquemment, la valeur comptable des facilités de crédit à terme et renouvelables représente une estimation raisonnable de la juste valeur étant donné que ces facilités comportent des conditions similaires à celles qui sont actuellement disponibles pour la Société.

c) La juste valeur des débentures garanties de premier rang séries 1, 2 et 3, des billets garantis de premier rang séries A et B, et de la débenture non garantie de premier rang et des billets non garantis est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

d) La juste valeur des contrats de location-financement n'est pas significativement différente de leur valeur comptable.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	28 février 2013		31 août 2012	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Dette à long terme	**3 098 227**	**3 203 361**	1 145 669	1 228 324

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie futurs sur la durée contractuelle des instruments financiers dérivés et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

c) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie provenant des opérations et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire, la dette à long terme, les soldes à payer relativement aux regroupements d'entreprises et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions relatives au crédit à terme renouvelable, aux facilités de crédit garanties et aux facilités de crédit de premier rang prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice opérationnel avant amortissements, aux charges financières et au total de l'endettement. Au 28 février 2013 et 31 août 2012, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société :

	28 février 2013	31 août 2012
Endettement net de premier rang[1][2] / bénéfice opérationnel avant amortissements[3]	**3,6**	1,3
Endettement net[2][4] / bénéfice opérationnel avant amortissements[3]	**3,8**	1,6
Bénéfice opérationnel avant amortissements[3] / charges financières[3]	**8,5**	8,8

(1) L'endettement net de premier rang est défini comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des paiements en capital sur la débenture non garantie de premier rang et sur les billets non garantis.
(2) Excluant la trésorerie et équivalents de trésorerie d'ABB ainsi que les facilités de crédit de premier rang sans recours au 28 février 2013.
(3) Calcul fondé sur le bénéfice opérationnel avant amortissements et sur les charges financières pour les périodes de douze mois closes le 28 février 2013 et 31 août 2012 excluant ABB et incluant les résultats de PEER 1 pour la période de un mois close le 28 février 2013.
(4) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme, des soldes à payer relativement aux regroupements d'entreprises et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

14. Cession d'une filiale et activités abandonnées

Le 29 février 2012, la Société a mené à terme la vente de sa filiale portugaise, Cabovisão-Televisão por Cabo, S.A. À la suite de la vente et conformément à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées,* la Société a reclassé, jusqu'à la date de cession, les résultats et les flux de trésorerie de l'exercice précédant de l'exploitation européenne comme activités abandonnées.

Les résultats des activités abandonnées pour la période de trois mois close le 29 février 2012 s'établissaient comme suit :

	Trois mois clos $	Six mois clos $
Produits	39 031	80 546
Charges opérationnelles	33 480	70 247
Amortissements	1 526	2 814
Bénéfice opérationnel	4 025	7 485
Produits financiers	44	155
Profit sur cession	48 215	48 215
Bénéfice avant impôt sur le résultat	52 284	55 855
Impôt sur le résultat	237	409
Bénéfice de la période	52 047	55 446

Les flux de trésorerie des activités abandonnées pour les périodes de trois et six mois closes le 29 février 2012 s'établissaient comme suit :

	Trois mois clos $	Six mois clos $
Variation nette des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	7 505	13 637
Variation nette des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	40 260	36 826
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	(528)	(866)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	47 237	49 597

15. Événement subséquent

Le 3 avril 2013, la filiale de la Société, Cogeco Câble inc., a conclu l'acquisition des 3,43 % d'actions émises et en circulation restantes de PEER 1 pour une contrepartie en trésorerie de 17 millions $, conformément aux dispositions en matière d'acquisition forcée de l'article 300 de la *Business Corporations Act* («Colombie-Britannique»).

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS DU SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

	28 février 2013	30 novembre 2012	31 août 2012	31 mai 2012	29 février 2012
Unités de service primaire[1]	**2 486 350**	**2 478 887**	1 969 133	1 962 174	1 955 928
CANADA	**1 984 555**	**1 984 213**	1 969 133	1 962 174	1 955 928
ÉTATS-UNIS	**501 795**	**494 674**	—	—	—
Clients du service de Télévision	**1 100 547**	**1 105 443**	863 115	868 873	873 326
CANADA	**852 707**	**861 039**	863 115	868 873	873 326
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**51,4 %**	**52,1 %**	52,4 %	52,9 %	53,5 %
ÉTATS-UNIS	**247 840**	**244 404**	—	—	—
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**48,0 %**	**47,4 %**	—	—	—
Clients du service de Télévision numérique	**922 703**	**922 623**	771 503	765 585	752 642
CANADA	**778 728**	**780 724**	771 503	765 585	752 642
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**46,9 %**	**47,2 %**	46,8 %	46,6 %	46,1 %
ÉTATS-UNIS	**143 975**	**141 899**	—	—	—
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**27,9 %**	**27,5 %**	—	—	—
Clients du service de Télévision analogique	**177 844**	**182 820**	91 612	103 288	120 684
CANADA	**73 979**	**80 315**	91 612	103 288	120 684
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**4,5 %**	**4,9 %**	5,6 %	6,3 %	7,4 %
ÉTATS-UNIS	**103 865**	**102 505**	—	—	—
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**20,1 %**	**19,9 %**	—	—	—
Clients du service d'Internet haute vitesse	**824 144**	**817 019**	634 534	628 852	626 017
CANADA	**649 165**	**645 379**	634 534	628 852	626 017
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**39,1 %**	**39,0 %**	38,5 %	38,3 %	38,3 %
ÉTATS-UNIS	**174 979**	**171 640**	—	—	—
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**33,9 %**	**33,3 %**	—	—	—
Clients du service de Téléphonie	**561 659**	**556 425**	471 484	464 449	456 585
CANADA	**482 683**	**477 795**	471 484	464 449	456 585
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**29,1 %**	**28,9 %**	28,6 %	28,3 %	27,9 %
ÉTATS-UNIS	**78 976**	**78 630**	—	—	—
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	**15,3 %**	**15,2 %**	—	—	—

(1) Représente la somme des clients des services de Télévision, d'Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie.